

Arts graphiques :
vers un nouveau contrat
collectif.
IV^e Internationale :
Meeting européen à Turin
Zimbabwe :
l'industrie suisse et le régime
raciste.

N° 209 - 2 juin 1979
DIXIEME ANNEE

Fr. 2.-

la brèche

organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IV^{ème} Internationale

PSS:



page 3

France:



page 9

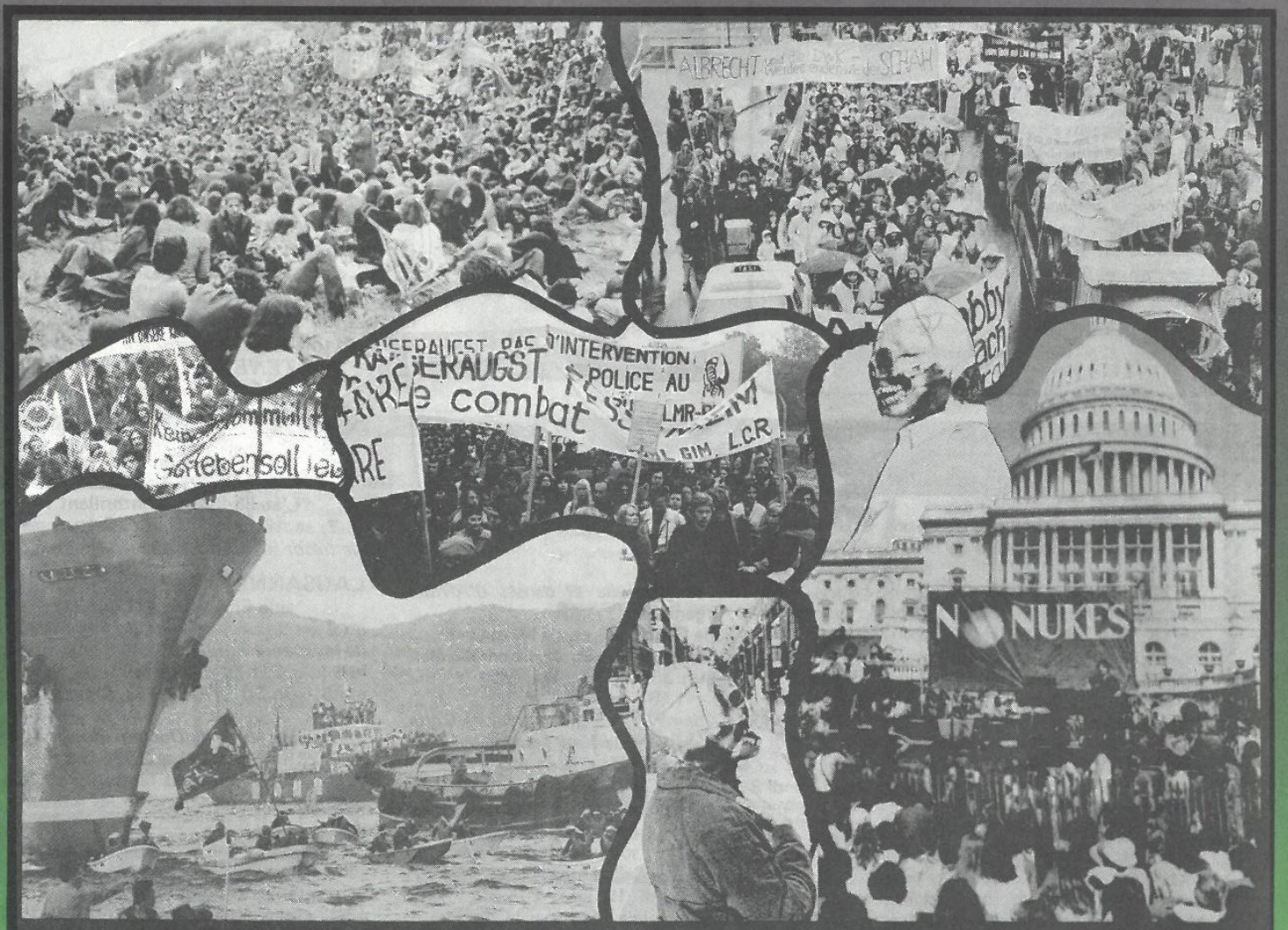
Femmes:



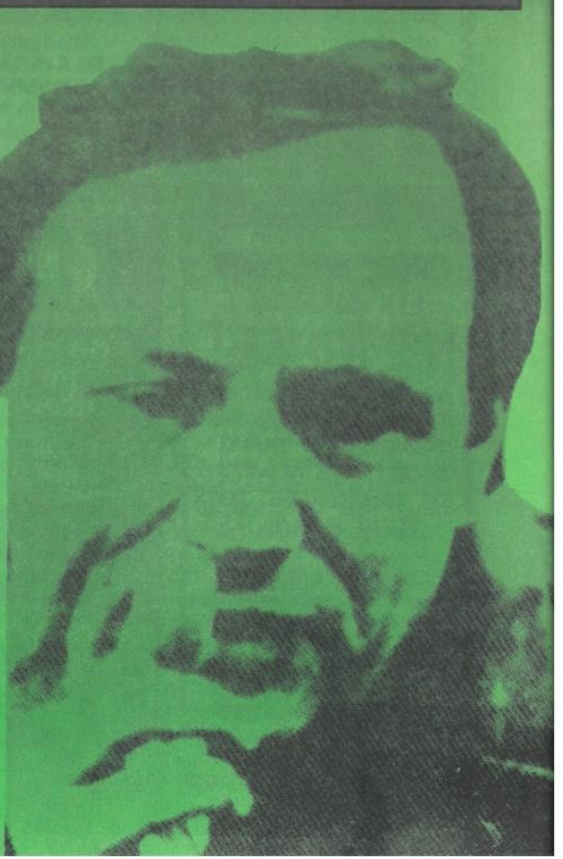
page 7

USA, France, Belgique, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne, Luxembourg, Espagne, Suède, Finlande, Angleterre, Italie, Suisse, Japon.

Dans le monde entier contre le nucléaire



Tchéco- slovaquie: Libérez Sabata!



sommaire

EDITO

Le congrès du PSS : sur un fil tenu 3-4
Rien ne (T)VA plus ! 3

SOCIAL

Arts graphiques : la FST 4
confrontée à un nouveau contrat

Formation professionnelle : 5
aux bons soins du patronat

POLITIQUE

Neuchâtel, le PS, le POP et l'unité ouvrière 5
Genève, Dafflon maire, le PdT "illégal" ? 10

Le PdT, la démocratie et l'URSS 10
Répression à Zurich 10

ANTINUCLEAIRE

Harrisburg et la revendication 6
des arrêts de construction

Quelle nouvelle initiative ? 6
FEMMES

Congrès de l'OFRA 7
Initiative pour la protection de la maternité

INTERNATIONAL 7
J. Turbay, président colombien à Genève

Meeting européen de la IVe 8
Internationale à Turin

IRAN : l'Islam contre les travailleurs 8
FRANCE : 23e congrès du PCF

38e congrès de la CFDT 9
ZIMBABWE : l'industrie suisse

soutient le régime raciste 10
TCHECOSLOVAQUIE : libérez Sabata

DOCUMENTS EXCLUSIFS 12
l'Etat a toujours fliqué les grèves,

en 1906 déjà... 11



Argentine-Hollande : des flics contre la solidarité

Communiqué

Lors du match Argentine-Hollande du 22 mai à Berne, un groupe de sympathisants du peuple argentin a déployé des banderoles hostiles au gouvernement VIDELA, banderoles qui ne gênaient aucunement les spectateurs environnants.

A deux reprises, au cours de la première et de la deuxième mi-temps, trois puis une douzaine d'individus en civil, arborant un badge non identifiable, sont intervenus violemment, ont arraché et emporté les banderoles, ceci sans aucune sommation. Certains spectateurs ont été agressés à coups de poings et de sprays lacrymogènes dans les yeux à bout portant, sans distinction de sexe. Les agresseurs ont rapi-

dement disparu leur "travail" accompli.

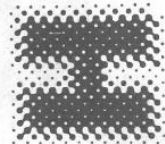
Les signataires protestent énergiquement contre ces procédés violents, commis sans discussion préalable qui mettent fortement en danger la liberté d'expression en Suisse.

Qui sont ces agresseurs ? S'agit-il d'une police municipale bernoise ou d'un service d'ordre du stade ? De qui émanaient les ordres ? Pourquoi des commandos en civil ? Parce que leur action ne reposait sur aucune base légale ?

Rappelons que depuis le Mundial, la situation en Argentine a empiré. Actuellement on compte 10 000 morts, 15 000 prisonniers d'opinion, 30 000 disparus, des centaines d'enfants séquestrés. Tous les droits démocratiques (politiques et syndicaux) sont abolis, la torture est institutionnalisée, l'état de siège dure depuis 3 ans. La situation économique catastrophique est caractérisée par un chômage croissant et une régression énorme du niveau de vie. La santé publique et la culture sont démantelées : des hôpitaux sont fermés et près d'un tiers du personnel enseignant a été licencié.

Nous exigeons que les autorités responsables de la police concernée désavouent de telles agressions à l'égard de manifestants qui dénoncent pacifiquement un régime de terreur et de misère.

Comité Argentin
d'Information
case postale 516
1000 Lausanne 17



Portugal : solidarité avec Maria Antonia Palla

A la suite d'une émission de télévision, diffusée en 1976 et intitulée "L'avortement n'est pas un crime", la journaliste Maria Antonia Palla, qui avait collaboré au texte de l'émission, se voit accusée d'"atteinte aux bonnes mœurs" et d'"incitation au crime" ; elle risque de deux à huit ans de prison ! La campagne nationale pour le droit à l'avortement (CNAC) organise le 9 juin, durant la semaine du procès, un contre-procès et deman-

de à toutes les organisations défendant le droit à l'avortement, ainsi qu'à toutes les organisations, personnalités du mouvement ouvrier et démocratique d'envoyer des messages de solidarité ou des télégrammes, soit aux ambassades portugaises de chaque pays, soit au gouvernement portugais. Au Portugal, la CNAC a déjà récolté de milliers de signatures sur une pétition exigeant :

— la levée immédiate des inculpations pesant sur Maria Antonia Palla, — la dépénalisation de l'avortement.

Faites parvenir un double de vos messages et télégrammes de solidarité à la CNAC : c/a PSR, 268 rua da Palma, 1 100 LISBOA, Portugal.



INPRECOR

Dans son numéro 52 du 10 mai, Inprecor publie une série de contributions à la préparation de la Conférence ouvrière de la IVe Internationale, qui se déroulera les 2 et 3

juin, à Anvers. Les divers articles, généralement axés sur la riposte ouvrière à l'offensive d'austérité, traitent aussi bien des luttes en Italie (avec une analyse de la gauche syndicale) qu'en France (la lutte pour les nationalisations), en Espagne et en Belgique (contrôle ouvrier contre cogestion).

Le numéro 53 consacre une large place à l'analyse de la portée de la victoire de M. Thatcher et des projets conservateurs d'offensive anti-ouvrière. La revue publie également la première partie du débat sur l'évolution de la Révolution cubaine, vingt ans après la prise du pouvoir. L'une des contributions, celle d'Adolfo Gilly, contient des informations jusqu'alors peu connues sur le mouvement trotskyste à Cuba.

INPRECOR / Intercontinental Press, bimensuel, en vente à nos librairies.

Librairie La Taupe,
8bis rue de la Tour,
1004 Lausanne,
tél. : (021) 23 05 91.
Librairie La Taupe,
22 rue Saint-Léger,
1204 Genève,
tél. : (022) 20 68 02.

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous
abonnement de soutien : fr. 100.-

Lausanne. (préciser le type d'abonnement).

Pour toute correspondance : Case postale
1000 Lausanne 17 CCP 10-25669

Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.



abonnez-vous!

Nous voulions présenter à nos lecteurs un reportage révélant tous les dessous du "scandale du Crédit suisse", dévoilant toutes les complicités occultes dont les accusés avaient bénéficié. Malheureusement, notre envoyé spécial (voir photo) a tout confondu, Genève avec Chiasso et l'UBS avec le Crédit suisse. En plus, il n'a même pas été capable de vendre une "Brèche" à l'huissier. Il ne nous reste plus qu'une seule possibilité : acheter l'exclusivité des mémoires de Kubrmeier ! Mais ça va nous coûter cher, alors : SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS !



ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

NYON

Salle communale de Nyon
du 14 au 17 juin : 4e FESTIVAL JAZZ-NYON 1979.

je 14, 20h.30 : Prisme (Genève) — Gary Burton quartet (avec Tiger Okoshi, tp.).

ve 15, 20h.30 : Boillat-Therace Group + Guest (Genève) — Beaver Harris quintet (USA) (avec Cameron Brown, b.).

sa 16, 15h. : Jerry Leon Radu (CH) — Jack de Johnette New Directions (avec Lester Bowie, tp., John Abercrombie, g.).

sa 16, 20h.30 : CM4 (CH) — Michel Portal, Albert Mangelsdorf, Léon Francioli, Pierre Favre quartet.

di 17, 15h. : Madame Schwab 5 (Lausanne) — The Rova Saxophone quartet (San Francisco, 4 saxes) — Chico Freeman quartet (avec Don Moye, dm., de l'Art Ensemble).

di 17, 20h.30 : Yosuke Yamashita trio (Japon) — Witchdoctor's Son (coursant du jazz sud-africain, basé à Londres).

le concert : 20.- fr.; les 6 : 80.-; les 4 du sa

et du di : 60.-. Loc. : Nyon, Disques-Service; Genève, Discoclub; Lausanne, Disc-à-Brac.

GENEVE

Festival de musique et danses d'Afrique Noire, organisé par l'AMR.

Salle Patino, 26 av. de Miremont

lu 11 juin, 20h.30 : 25 musiciens du Mali.

sa 16, 20h.30 : 21 artistes du Nigéria.

Bois de la Bâtie

ve 22 : Adama Drame, griot de Haute-Volta.

di 24 : 22 artistes de Madagascar.

Salle communale d'Onex (bus no 2)

di 3 juin, 20h.30 : Magma.

Pic-plouc, impasse rue du Lac 1

sa 2 juin, 21h. : Peter Finger.

sa 9 juin, 21h. : soirée chanson : Thief.aine.

Salle Patino

du me 6 au di 10 juin, 20h.30 : Trois femmes, de Sylvia Plath par le Théâtre de la Lucarne.

Centre de Rencontres / Marignac

ve 15 juin, 21h. : Jordi Sabates group.

"L'atelier", rue Montbrillant 14

je 7, sa 16 juin, 14h.30 : Gaspar, gardien de trésor (marionnettes).

LAUSANNE

aula EPFL (av. de Cour 33)

du 4 au 9 juin : Festival du Fantastique et de la Science Fiction.

lu 4 juin, 20h.30 : Magma.

ma 5, 20h.30 : THX 1138, film de George Lucas.

me 6, 20h. : L'île du Docteur Moreau (film).

ve 8, 21h. : Apocalypse 2024 (film).

sa 9 : nuit du cinéma fantastique : 19h. : Suspiria — 21h. : Soudain les monstres — 23h. : Le cri de Jerzy Skolimovsky.

Cinémathèque, aula de Béthusy

du 1er au 4 juin : Le cinéma indépendant et d'avant-garde à la fin du muet.

Programme détaillé au no (021) 37 35 45.

je 7 juin, 19h. : Sexto Sentido — L'idée — La nuit sur le Mont-Chauve; 21h. : Aventures du Prince Achmed.

ve 8, 19h. : Fantôme du Moulin Rouge, de René Clair; 21h. : Moana, de Flaherty.

Grande salle de Prilly

ve 8 juin, 20h.30 : Michel Buhler.

Centre de loisirs des Bergières

sa 2 juin, 20h.30 : chanteurs Bolivie, Chili.

Galerie Virus, rue de Bourg 21, 1er étage

jusqu'au 30 juin : exposition de 15 peintres de Russie, présentée par la galerie Moscou-Petersbourg (14h.30 à 18h.30, sauf di, lu).

Grande salle d'Entrebois, Bellevaux

sa 9 juin, dès 19h. : fête de solidarité : des écoles pour le Zimbabwe.

Cinéma de CHEXBRES

ma 12, me 13 juin : Elisa vida mia, de C. Saura.

LA CHAUX-DE-FONDS

ma 5 juin : Magma.

MONTREUX

Casino, salle des fêtes

sa 9 juin, 20h.30 : Atahualpa Yupanqui.

Laurent Barre

CHRONIQUE DU BO

CHRONIQUE DU BON

CRISE HORLOGÈRE EN SUISSE: MÉFIANCE!

LE PATRONAT HELVÉTIQUE TESTÉ, EN GRANDE-BRETAGNE ET EN GRAND SECRET, DES MESURES DE SAUVEGARDE DU PLEIN EMPLOI...

Un Britannique de 63 ans a pris des dispositions pour que ses cendres soient utilisées dans un sablier. Tom Moyes a confié aux journalistes qu'il veut continuer à travailler même après sa mort. Il leur a montré un énorme sablier à propos duquel sa femme et sa fille ont reçu des instructions strictes. — (reuter)

"24 Heures" du 26 février 1979

la brèche du 2 juin 1979, page 2

OUI
aux exigences
de sécurité
de la loi
atomique



QUI A OSÉ PARLER DE
PROPAGANDE MENSONGÈRE?
PAS UN MOT DE CETTE
AFFICHE N'EST FAUX!

OUI
LES EXIGENCES DE
SÉCURITÉ DE LA LOI
ATOMIQUE ÉTAIENT BEL
ET BIEN AUSSI EFFICACES
QU'UN PARAPLUI CONTRE
LES RADIATIONS...



CHRONIQUE DU BON GOUT

LES NOUVEAUX ROMANTIQUES ARRIVENT:

"L'investissement est une déclaration d'amour."

A. Fürer, PDG de Nestlé, Tribune de Lausanne, 17 mai 1979

"O Temps ! suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours :
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !
Assez de malheureux ici-bas vous implorant,
Coulez, coulez pour eux;
Prenez avec leurs jours les soins qui les dévorent,
Oubliez les heureux.

Mais je demande en vain quelques moments encore,
Le temps m'échappe et fuit;
Je dis à cette nuit : sois plus lente; et l'aurore
Va dissiper la nuit.
Aimons donc, aimons donc ! De l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons !
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive;
Il coule et nous passons !"



Alphonse de Lamartine, Le Lac, 1817



Le congrès du PSS : SUR UN FIL TÊNU

Les 23 et 24 juin, le Parti socialiste suisse se réunira en congrès, donnant ainsi le signal de départ de la campagne électorale du plus grand parti du mouvement ouvrier. Au-delà, ces assises auront cependant une signification particulière. Depuis les dernières élections nationales, la crise capitaliste a développé ses effets en Suisse.

A première vue, le PS a bien surmonté ces quatre ans. Les succès électoraux cantonaux et communaux laissent prévoir une bonne récolte en automne. Cependant, de plusieurs côtés — particulièrement auprès de nombreux militants du mouvement ouvrier — ces succès ont été accompagnés d'un malaise croissant, qui s'exprime dans les thèmes du congrès et les motions présentées : un nouveau programme, motions sur la participation gouvernementale, sur la politique fiscale et économique.

La responsabilité du PSS

Trois thèmes politiques importants sont apparus ces derniers temps : les finances fédérales avec la TVA, l'énergie nucléaire, l'emploi. Sur les deux premiers, le PSS a senti qu'avec la crise un vent nouveau se mettait à souffler sur la scène politique suisse. En matière de TVA et de centrales nucléaires, le PS comptait, à l'origine, parmi les fidèles tenants de la politique bourgeoise.

Dans les deux cas, la méfiance de larges couches de la classe ouvrière à l'égard de la politique bourgeoise s'est fait sentir jusque dans ses propres rangs. Il fit partie des grands perdants de la votation n° 1 sur la TVA, pour laquelle il s'était fortement engagé, au nom de la défense des dépenses sociales. Dans le domaine des centrales nucléaires, il réussit à se retourner avant de connaître l'échec, alors que le mouvement antinucléaire montait déjà en première ligne.

Le troisième thème, l'emploi, marqua moins le PSS : en effet peu de mouvements se sont développés sur ce terrain; et les principaux concernés, les immigré(e)s n'étaient pas électeurs et se firent de toute façon rapidement éjecter hors de Suisse.

C'est de cette situation qu'est née la double politique du PS, faite à la fois d'opposition et de participation gouvernementale. Aussi intelligente qu'apparaisse cette politique à première vue, elle ne s'en déroule pas moins à l'intérieur des limites que la bourgeoisie lui fixe. Aussi longtemps que le PS se contente de dire non à la PFS et oui à l'assurance-maternité, l'espace pour une telle politique existe. Mais au moment où il s'approche d'une politique qui dépasserait le cadre du compromis, le diktat bourgeois s'abat. Les pressions du type "démontage social en cas de

refus de la TVA" sont de plus en plus courantes et connues.

En matière de centrales nucléaires, les bourgeois envoyaient si bien le conseiller fédéral socialiste au charbon qu'il en devint un obstacle pour son propre parti, qui ne peut récolter les doux fruits d'une courte période d'opposition. Retrouvant ses ardeurs pour la bonne vieille collaboration, le PS s'est fortement engagé pour la révision de la loi sur l'énergie atomique et contre le référendum.

Et lors de la deuxième votation sur la TVA, c'est même le responsable socialiste de la politique étrangère qui est mis au premier rang. Autant que ce soit lui — et avec lui le PS dans son nouveau rôle d'opposition — qui s'y brûle les doigts, plutôt que ce bourgeois de Chevallaz.

Le chantage se poursuit cependant. Dans le cas de la formation professionnelle les bourgeois brandirent la menace d'une dégradation de l'apprentissage; dans celui des 40 heures, celle de l'élévation des rythmes de travail et de la diminution des emplois. Bien qu'aucun de ces projets n'aient passé, la bourgeoisie a tout de même appliqué ses menaces.



Qu'il est dur d'être au gouvernement et de faire semblant d'être dans l'opposition !

Les limites d'une opposition qui ne veut et ne peut en être une

L'attitude du PSS ces dernières années face aux diktats toujours plus fréquents de la bourgeoisie, peut donner un avant-goût de ce qui attend à long terme ce parti : la bourgeoisie le placera devant l'ultimatum définitif : ou bien vous sortez du gouvernement ou bien vous marchez au pas, mais alors, silence dans les rangs ! En fin de compte, le PS accepte toutes ces pressions, même lorsqu'elles sont ouvertement dirigées contre les intérêts de la classe ouvrière. Il dit non au paquet financier mais oui à la TVA pour autant qu'elle soit enrobée d'une petite taxe sur les bénéfices fiduciaires des ban-

ques. Il dit, c'est vrai, non à l'augmentation de 5 centimes du prix du pain, mais oui à la réduction de 540 millions de l'AVS. Et ne parlons pas de l'escroquerie gigantesque du 2ème pilier que le PS trébale encore dans ses bagages.

Cette politique du PSS s'est développée ces dernières années sous le drapeau de la "responsabilité", qui devait permettre de sauver les acquis de 30 ans de croissance économique. Mais c'est justement ainsi qu'on les met en péril, car les attaques contre les salarié(e)s et la crise du capitalisme n'obéissent pas aux lois du compromis parlementaire. La "responsabilité" se situe simplement à un autre niveau. Ce n'est pas dans la ruelle étroite et borgne du parlement et du gouvernement, où le PS collabore bravement, qu'il faut présenter ce numéro d'équilibriste, mais au plein air de la classe ouvrière, là où les mouvements sont plus aisés. Mais de cette aisance, le PS en doute — car il y a un nouvel obstacle, en plein champ du mouvement ouvrier.

En effet, la classe ouvrière n'est pas prête au départ, dans ses starting-blocks. Les travailleurs et les travailleuses ont payé le "sens des responsabilités" du parti à l'égard de la bourgeoisie. La collaboration de classe a fait naître une passivité et une incapacité d'agir qui anihilent toute confiance en soi.

En outre la bureaucratie syndicale fait barrage, elle qui a encore beaucoup plus peur de toute opposition que le PS, n'ayant rien à mobiliser et ne pouvant recourir à l'expédient des initiatives, avec lesquelles on peut mener une politique illusoire d'opposition, mais qui ne renforcent pas le mouvement ouvrier. L'échec de l'initiative pour une introduction progressive des 40 heures a provoqué une véritable commotion chez les bureaucrates : il a montré leur impuissance. Et le PS recule devant la confrontation avec la bureaucratie et le travail de mobilisation dans le mouvement ouvrier : l'enjeu est trop élevé.

Il faut une politique radicalement autre et non pas une simple opposition

C'est aussi par rapport à ces questions que seront jugés le congrès et ses résultats. Les discussions de programme, dans un parti où tout le monde connaît le peu de respect du programme que manifestent les notables, n'ont de sens que lorsqu'elles contiennent aussi des perspectives d'actions tout à fait concrètes. Une politique ouvrière ne peut se développer entre les bornes étroites des diktats bourgeois et de la paix du travail : la participation, l'initiative sur les banques se situent à l'intérieur de ces limites, tantôt à gauche, tantôt à droite.

suite page 4

LE CONSEIL FÉDÉRAL S'INTERROGE :
APRÈS LE 20 MAI,
QUE FAUT-IL FAIRE DE CHEVALLAZ ?



RIEN NE (T)VA PLUS

En moins d'une année, à la veille des élections nationales, la coalition bourgeoise a été battue à deux reprises — police fédérale de sécurité, TVA no 2 — et n'a rassemblé qu'une infime majorité sur un troisième objet important : l'initiative anti-atomique.

Ainsi donc, il ne suffit pas d'être majoritaire au Parlement pour obtenir automatiquement une majorité en votation populaire. Furgler et Chevallaz sont en minorité, et le Parlement lui-même est incapable de représenter fidèlement la population, salariée dans son écrasante majorité. Ces trois votes, ces deux cuisantes défaites pour la bourgeoisie mettent aussi en relief la lente "reprise de confiance" de larges couches de salariés dans leur propre "masse" : pour peu que le vote apparaisse comme un affrontement d'intérêts bien distincts entre les travailleurs et la bourgeoisie, la force sociale de ceux-ci se révèle redoutable. A ce propos, ne nous laissons pas bernier par la presse bourgeoise, qui a attribué un poids surproportionné aux oppositions à la PFS et à la TVA venant de la petite bourgeoisie commerçante, aux fins de camoufler ces victoires marquées indéniablement du sceau social ouvrier, comme l'ont montré les résultats de l'enquête bernoise sur la votation PFS (faisant apparaître que le "non" à une police anti-ouvrière avait obtenu à lui seul la majorité).

Ces défaites en votation des partis bourgeois délimitent jusqu'où la bourgeoisie peut aller sans risquer de "réveiller le tigre". Son espace est encore grand, si elle veille à ne pas acculer les salariés et leurs organisations traditionnelles à une confrontation "classe contre classe". L'industrie capitaliste sait fort bien par exemple qu'une élévation de la durée moyenne du travail risquerait de provoquer une réaction de défense des travailleurs en tant que classe; en revanche, elle sait qu'une augmentation considérable des cadences — qui réalise le même but : l'élévation de son taux de profit — aura tendance à être perçue comme une question personnelle par les travailleurs, ou contre laquelle il n'y a pas de riposte possible, vu la faible présence dans les entreprises de syndicats qui, par le respect de la paix du travail, laissent les travailleurs dans l'isolement.

On peut se demander, dès lors, si l'échéance des élections nationales apparaîtra comme une question de classe, du même type que la PFS et la TVA, à de larges couches de salariés ? La survie paisible de la majorité parlementaire bourgeoise dépend de la réponse à cette question. Mais, du fait que la direction du parti ouvrier le plus important (le PSS) ne se prépare pas à présenter les questions politiques et sociales les plus cruciales sous cet angle — même si elle va (comme dans le cas de la TVA no 2) se proposer comme un semblant de parti d'opposition — elle fournit indirectement un certificat de longue vie à la majorité bourgeoise...

Cependant, avec 78 o/o de non dans le Jura, 75 o/o à Genève, 74 o/o à Neuchâtel, et 66 o/o de non au plan national, sur un projet que la bourgeoisie suisse avait jugé nécessaire de présenter deux fois en deux ans, la modification du climat politique général qui est à l'oeuvre en Suisse ne devrait plus être sous-estimée. Si cette tendance se confirme aux élections nationales de cet automne (nous ferons tout, pour notre part, afin d'aiguiser le caractère de classe de ces élections), alors il sera temps d'enclencher le chronomètre pour le compte à rebours jusqu'à l'éclatement du cadre de la paix sociale en Suisse. En attendant, le déficit diminué de la Confédération, les comptes excédentaires des PTT remettent à l'ordre du jour la bataille dans tout le secteur public (services sociaux, fonctionnaires, PTT, CFF) contre le blocage des effectifs, pour une fiscalité fortement progressive pour les hauts revenus et la richesse, en établissant sur cette base l'unité avec les salariés du secteur privé, dans une défense commune des dépenses sociales publiques.

F. G.

Monsieur "Statut de sécurité", le président colombien J. Turbay ose venir à Genève !

Invité d'honneur (!) de l'Assemblée générale du BIT, le président colombien sera à Genève du 14 au 18 juin.

A cette occasion, mobilisons-nous massivement et unitairement pour dénoncer publiquement l'instauration récente du "Statut de sécurité", dirigé en particulier contre les droits syndicaux, et la répression et la torture qui s'abattent sur des milliers d'opposants.

Pour sa part, la LMR a déjà proposé aux organisations ouvrières et anti-impérialistes la mise sur pied d'une manifestation ou d'un meeting avec la participation de la camarade S. Ramirez. Pour d'autres renseignements (genre, lieu et date de l'action prévue) adressez-vous aux sections locales de la LMR.

TOUS ET TOUTES A GENEVE !

Arts graphiques

La FST face à un nouveau contrat collectif

Typographes et lithographes travaillent 40 heures par semaine depuis le 1er juin 1979. Le taux de chômage a baissé en trois ans de 2,3 o/o à 0,4 o/o. Les offres d'emploi connaissent une reprise marquée, les jeunes trouvent en géné-

ral un travail en fin d'apprentissage, les capitaux semblent se porter en masse sur de nouveaux investissements. Les typographes vont-ils au devant d'une période plus calme ? Le nouveau contrat doit être signé le 1er mai 1980...

Dans ce premier article, un typographe de Zurich, membre de la LMR, expose la situation dans cette région. Un prochain article sera consacré à la Suisse Romande. Les débats qui ont traversé la FST nationale, avec la menace de sanctions disciplinaires contre la section genevoise (cf la brèche no 201, 3. 2. 1979), ont montré l'importance, pour tous les militants syndicaux, de mieux connaître la réalité nationale au-delà de leur situation immédiate. "La brèche" veut y contribuer par ces articles.

Pression accrue sur les travailleurs

Des négociations conventionnelles "objectives", dans une atmosphère tranquille de "compréhension mutuelle" — tel est le vœu principal du patronat, comme d'ailleurs de certains fonctionnaires syndicaux ou même de travailleurs qui croient à la bonne volonté des entrepreneurs. Mais c'est passer à côté de la réalité : une première phase de restructurations, surtout dans le domaine de la composition où de nouvelles installations plus intensives ont été développées, s'achève. Dans quelques semaines par exemple, le groupe JEAN-FREY ("Sport", "Weltwoche", "TR 7", "Annabelle/Elle", etc.) introduira l'une des photocompositions les plus modernes, dotée d'une capacité de plusieurs millions de stations d'entrée. Les responsables de cette entreprise se sont donc montrés très actifs sur le marché des commandes, qui n'est pas illimité. En raccourcissant les délais de livraison, ils peuvent à la fois accroître encore les capacités de production actuelles et, en même temps, accentuer la pression sur les travailleurs(-euses). La situation est analogue dans d'autres entreprises. A l'imprimerie du "TAGES ANZEIGER" par exemple, on "fait" souvent de nombreuses heures supplémentaires !

Le patronat compte donc "rattraper", par cette hausse de la productivité, les coûts accrus de l'introduction des 40 heures. Les typographes n'auront-ils qu'à supporter la charge supplémentaire de ces 40 heures en renonçant à l'idée "sauvée" de la semaine de 35 heures ? A coup sûr le patronat y parviendra si le syndicat des arts graphiques n'exerce pas un contrôle

accru sur cette réorganisation du travail : la pression du patronat doit être contrecarrée par un contrôle des heures supplémentaires, de la totalité du volume de l'emploi, etc... La crédibilité des syndicats n'en serait que renforcée.

Empêcher de nouveaux reculs

Car les places de travail restent menacées. A court ou long terme, l'accroissement des capacités va poser de gros problèmes à d'autres entreprises et une nouvelle réduction des postes de travail doit être combattue le plus efficacement possible. La seule solution réelle serait une nouvelle réduction de l'horaire hebdomadaire voire journalier de travail (par exemple 35 heures). Réalisme ou utopie ?

Dans les arts graphiques comme ailleurs, le patronat suit avec beaucoup d'attention les événements des pays voisins, surtout en République Fédérale d'Allemagne. L'organe patronal des arts graphiques a commenté avec soin les grèves de la sidérurgie comme les débats pour le nouvel accord-cadre des arts graphiques en RFA (voir encart). Le maintien des 40 heures contractuelles jusqu'en 1983 dans la sidérurgie et les arts graphiques ne lui a pas échappé !

La direction des syndicats suisses a, pour sa part, gelé la lutte pour les 40 heures, proposant en "alternative" l'allongement des vacances (initiative 4 semaines PSS/USS). Nous n'avons rien contre plus de vacances. Mais où reste la défense des postes de travail si les absences pour vacances sont remplacées par des auxiliaires ou tout simplement par un "stress" accru ? Le patronat peut tout à fait intégrer un allongement des vacances à sa stratégie de réor-

ganisation du travail dans les entreprises.

Ne pas oublier pour autant les 40 heures !

Dans ces conditions, et compte tenu du fait que les lithographes n'auront leurs négociations contractuelles qu'en 1982, l'assemblée générale de la FST de Zurich du 26 avril a décidé de proposer ce qui suit au Comité Central et à l'assemblée extraordinaire des délégués de la FST qui se tiendra prochainement :

La semaine de 35 heures doit être fixée comme un objectif de lutte liant l'ensemble du mouvement syndical suisse et doit être intégrée dans cette perspective à la discussion du nouveau programme d'action de l'USS. Une motion est

va dans le même sens (elle est en étroite collaboration avec Jean Frey et possède le même système de composition). Malgré ces différences, toutes ces entreprises ont un point commun : elles refusent toute intervention directe des syndicats et des travailleurs concernés !

Elles ne veulent pas reconnaître les nouveaux métiers dans la convention collective (par exemple réception téléphonique des annonces directement intégrée au système, bandes magnétiques produites hors du secteur technique de l'entreprise, etc...). La direction du "TAGES ANZEIGER" refuse d'engager des négociations concrètes sur le projet, élaboré par la commission syndicale d'entreprise, proposant une réglementation dans l'introduction de nouvelles techniques.

revendication). Le patronat oppose, on le sait déjà, une forte résistance, car c'est son autorité dans l'entreprise qui est mise en question ici !!!

D'autres améliorations matérielles s'imposent

La convention collective des typographes a encore d'autres lacunes : les salaires minimaux n'ont par exemple pas été adaptés depuis longtemps. Au contraire, le salaire minimum en 1ère année de formation n'a pas été réajusté depuis 5 ans. Chez les auxiliaires, le salaire minimum féminin est toujours de 340.- fr. inférieur à celui des hommes ! (bleah ! clav.) Le "13ème mois" n'est toujours pas réalisé pour tous, tout comme les 4 semaines de vacances. Les revendications de la Commission Tarifaire comme celles de la section zurichoise veulent supprimer ces manques. Elles proposent en outre les objectifs suivants à propos de la maternité : congé de 16 semaines et protection contre le licenciement pendant toute la grossesse et trois mois après l'accouchement; aucune pénalisation des rapports de travail pour cause de maternité; suppression de la clause exigeant 270 jours de travail dans une entreprise signataire de la convention pour avoir droit au paiement (comme pour la caisse-maladie).

La section de Zurich met aussi un grand poids sur une sensible amélioration de la protection des hommes de confiance syndicaux et son extension aux responsables élus du syndicat.

Adieu à la paix du travail absolue ?

Nous avons rapporté, dans "la brèche", la menace d'exclusion de la section genevoise de la FST par le Comité Central. L'article 3 de la convention collective (paix du travail absolue) a servi à légitimer l'intervention du Comité Central... Les militants de la LMR ont essayé depuis longtemps de souligner l'importance de supprimer cet article (ce qui revient à s'adapter au code des obligations fixant la paix du travail relative). L'action syndicale entre deux conventions pourrait être élargie, par exemple en permettant des grèves pour des augmentations de salaire. La Commission Tarifaire a refusé cette proposition avec une minorité de 2 voix (Zurich et Genève). La section zurichoise l'a adoptée comme proposition dans son programme revendicatif. Ainsi, une discussion de fond est assurée chez les membres jusqu'à l'assemblée extraordinaire de la FST. Des décisions concrètes pourront être prises sur la base d'un tel débat.

L'ensemble des objectifs développés jusqu'ici permettrait de porter un coup d'arrêt provisoire à la politique de démontage des patrons. Mais une telle perspective ne peut être portée à long terme que par un syndicalisme d'action (et non de seules négociations). Pour cela, des groupes syndicaux d'entreprise comme des rencontres nationales de militants jouent un rôle important. Les expériences de diverses grandes entreprises, avant tout à Genève ("TRIBUNE DE GENEVE") et Zurich ("TAGES ANZEIGER") doivent être échangées. Les militants de la LMR dans les arts graphiques continueront à y apporter leur contribution.

HGZ, 15. 4. 1979



déposée aux syndicats des arts graphiques (FST et USL — lithographes) pour qu'ils essaient d'obtenir ensemble les 35 heures en 1982.

Mais pour nous, militants de la LMR, les conditions d'une telle lutte ne seront vraiment meilleures que si dans l'intervalle la semaine de 40 heures reprend la priorité dans l'activité politique et syndicale (par exemple une journée d'action pour les 40 heures pour tous). La FST devrait entreprendre une démarche dans ce sens auprès de l'ensemble des syndicats.

Ce projet contient des revendications importantes qui ont en grande partie été reprises par la Commission Tarifaire de la FST et la section de Zurich :

1. contrôle et droit d'intervention syndical et des commissions d'entreprise à chaque étape de réalisation des nouvelles techniques;
2. droit au recyclage pour tous, y compris pour ceux formés à des nouvelles techniques et qui n'ont pas acquis une formation professionnelle dans les arts graphiques (par exemple dactylos);

RFA : LA BARRE A 40 HEURES JUSQU'EN 1983 !

Mi-avril, le syndicat allemand des arts graphiques a signé un contrat fixant le maintien des 40 heures jusqu'en 1983. En revanche, 6 semaines de vacances et une augmentation de salaires de 4,5 o/o sont acceptées. L'accord est pareil à celui réalisé après la grève dans la sidérurgie. L'IG Druck und Papier (syndicat arts graphiques) était parti pour négocier les 35 heures; mais il a reporté toute action depuis l'automne, comptant sur la grève des sidérurgistes... Comprenez son avantage, le patronat a menacé de rupture immédiate si les 40 heures n'étaient pas maintenues. Le risque de devoir payer à nouveau des millions pour cette rupture a suffi à faire hésiter puis céder. En fait, c'est toute une conception du syndicalisme de négociation qui touche ici à sa fin, car les gains ne suppriment pas la menace sur l'emploi. Une 1/2 heure de moins par an échoue devant le veto patronal... au moment où Schmidt se prononce "pour les 35 heures" !

Les autres tâches du syndicat

D'après les expériences faites jusqu'ici dans le recyclage sur les nouvelles techniques des arts graphiques, la qualité de la formation varie selon les entreprises. Alors que la LIMMATDRUCK (ex TAT) recourt largement à la "formation sur le tas", le groupe JEAN FREY par exemple tente de mieux adapter la formation aux nouvelles exigences par une planification à long terme des changements et la détermination écrite des objectifs du recyclage. La "BASLER ZEITUNG"

3. intégration de toutes les nouvelles activités dans le contrat collectif;
4. limitation du travail aux écrans à 4 heures et formation polyvalente (job rotation);
5. formation durant le temps de travail, aux frais de l'entreprise, et maintien des droits acquis;
6. garantie d'une place de travail au terme de la formation, etc...

La réalisation de ces revendications conserve toute son importance avec la poursuite des modifications techniques. Il faut donc les lier à un contrat qui ne dépasse pas deux ans (la FST-ZH a repris cette

Editorial-suite

suite de la page 3

Et pour nous, ces perspectives d'action doivent clairement se référer au problème actuellement central : comment armer le mouvement ouvrier et ses alliés comme le mouvement antinucléaire, le mouvement femmes etc., afin qu'ils puissent réellement opposer une résistance à la bourgeoisie. Cette réponse ne peut être un "oui, mais..." ou un "non, mais...", mais doit être un oui clair aux revendications générales telles que la réduction du temps de travail, avec contrôle du volume de l'emploi et des rythmes de travail, la nationalisation des branches en crise sous contrôle ouvrier, pour une concurrence étatique au monopole patronal à travers les ateliers d'apprentissage, etc.

Ces réponses ne peuvent être données qu'avec un mouvement syndical actif, fonctionnant démocratiquement, implanté dans les entreprises et refusant de proroger la paix du travail. Avec ces revendications, avec ce programme, la solution de rechange à la participation gouvernementale n'est pas dans la sortie du gouvernement, mais bien dans la reconnaissance sans équivoque du front unique ouvrier, au service de la réanimation du mouvement syndical et de la résistance à la bourgeoisie. Le succès du congrès s'exprimera par le nombre de militants socialistes prêts à s'engager activement dans les syndicats pour la reconquête de l'indépendance de classe.

Bureau politique de la LMR.

L'OFIAMT a présenté tout dernièrement son projet d'ordonnance d'application de la loi sur la formation professionnelle (LFP) qui avait été acceptée à une courte majorité (56,1 o/o) en décembre 78. L'Union syndicale suisse l'avait combattue par referendum. La LMR avait soutenu, juste après la votation, que le mouvement ouvrier venait d'essuyer une grave défaite — même si les résultats dans certains cantons et dans les quartiers ouvriers de la plupart des villes pouvaient être considérés comme positifs. Et il faut être l'USS — toujours si prompt à "coopérer" — pour s'étonner que l'ordonnance d'exécution de la loi proposée par l'OFIAMT soit d'un contenu si opposé aux intérêts des apprentis !

Une ordonnance d'exécution du même tonneau que la loi

Ce sont en fait les lignes générales, datant du début des années 70, présentées par l'OFIAMT comme une "revalorisation de l'apprentissage", concrétisées par la réforme de la LFP, qui se retrouvent évidemment dans cette ordonnance : l'apprentissage au rabais, motif essentiel du referendum de l'USS, ainsi que les différentes autres mesures de sélection (apprentissage par degré, apprentissage différencié, école professionnelle supérieure) sont réglementés comme on pouvait s'y attendre :

* L'apprentissage au rabais sera aussi proposé aux jeunes qui éventuellement "ont mis en avant l'exigence de faire un apprentissage". Les autorités cantonales ont pour tâche d'examiner la question : elles "peuvent", selon le résultat, refuser un contrat d'apprentissage au rabais au profit d'un apprentissage normal, "pour autant que des raisons essentielles ne s'y opposent pas" (art. 35 alinéa 3 de l'ordonnance). Ces "raisons essentielles", nous ne les connaissons que trop bien : ce sont les contraintes de l'économie de marché, la création insuffisante de places d'apprentissage de qualité, les besoins d'un patronat avide d'une main-d'œuvre sous-qualifiée et mal-léable au merci. Le contrôle de ces "raisons essentielles" par l'Etat bourgeois garantit à ce concept très élastique une application des plus libres.

* Toujours selon l'ordonnance, n'importe qui peut quasiment don-

FORMATION PROFESSIONNELLE: aux bons soins du patronat

ner une formation professionnelle, s'il le veut : car si les conditions légales prévues pour la formation d'apprentis ne sont pas réunies, les autorités cantonales (toujours elles!) peuvent malgré tout donner leur autorisation, entre autres en cas de "manque de places d'apprentissage appropriées" (art. 7, al. 4). Le Conseil fédéral l'avait déjà d'ailleurs prévu dans son message sur la LFP. * La fréquentation des écoles professionnelles supérieures, prévues pour une toute petite élite d'appren-

formation écrit par le maître d'apprentissage (commentaire de l'ordonnance) !... Pas de quoi s'étonner dès lors que, dans une situation où le chômage menace, ce ne sont que 2,5 o/o des apprentis qui peuvent aller dans ces écoles et ainsi avoir deux jours de cours.

Ces exemples prouvent que l'ordonnance n'est que la matérialisation et la poursuite de l'attaque à la formation professionnelle ouverte par la nouvelle loi. Ils montrent aussi que, dans la situation actuelle

rents ainsi que l'organisation syndicale des apprentis est à l'ordre du jour.

Ce contrôle est aujourd'hui totalement aux mains des associations patronales et de leur Etat.

Comment continuer ?

L'USS développe une perspective "claire" : "L'USS va amener, dans la procédure de consultation sur ce projet d'ordonnance qui est absolument inacceptable des corrections importantes. L'OFIAMT

ce qui veut dire, en termes clairs, pour la défense de "notre" système de production capitaliste. Aujourd'hui, après la défaite, elle poursuit dans cette ligne de collaboration de classe au lieu d'engager "des confrontations dures". Est-il possible d'avoir encore un seul doute sur la volonté du patronat et de l'OFIAMT d'appliquer cette réforme anti-ouvrière et contraire aux intérêts des apprentis ? A nouveau la politique de collaboration de l'USS est un obstacle pour une défense active des intérêts des salariés. Celle-ci passe aujourd'hui par :

* le soutien sans faille aux différentes initiatives cantonales pour la création d'ateliers publics de formation (Zurich, Uri, Bâle) qui permettent à court terme de briser le monopole patronal sur la formation et contribuent à créer des places d'apprentissage de qualité, en nombre suffisant, pour les plus défavorisés, les filles, les enfants d'immigrés et les handicapés. Or, dans aucun de ces cas pour l'instant, les cartels syndicaux cantonaux n'ont soutenu de telles initiatives.

* la préparation d'une manifestation nationale contre la politique menée par le patronat et son Etat sur la formation professionnelle, pour une réforme de l'apprentissage dans l'intérêt des salariés avec des revendications claires et concrètes.

* la lutte, sur le plan conventionnel, pour l'intégration des contrats d'apprentissage dans le contrat collectif de travail.

* la reprise de la proposition de la section VPOD-enseignants de Zurich, faite au congrès national de la VPOD, pour une lutte large et commune des syndicats et des partis ouvriers pour des ateliers publics d'apprentissage. Le front uni des organisations ouvrières est le seul moyen pour mettre à genoux l'alliance des patrons, du Conseil fédéral et de l'OFIAMT.

L. G.



Les joies de la nouvelle formation professionnelle vues, avec une objectivité sans faille, par le "bulletin" du Crédit suisse. A notre avis, c'est plutôt le patronat qui rigole !

ti (5 o/o) peut être refusée à l'apprenti par le maître d'apprentissage — par exemple au moyen de pressions "discrètes" dans la période de fin du contrat d'apprentissage : sur ce point également, ce sont les autorités cantonales qui décident, dans le sens où elles prennent en considération "l'attitude au travail et la volonté d'apprendre de l'apprenti" (art. 22) sur la base d'un rapport de

de manque de places d'apprentissage en nombre suffisant et surtout de places de qualité, les patrons et l'Etat bourgeois en profitent à fond pour assurer, à court et à moyen terme leurs capacités concurrentielles. De ce fait, dans le domaine de la formation professionnelle, le contrôle des rapports d'apprentissage par des syndicats actifs et combattifs en lien avec les apprentis et les pa-

devra alors montrer la couleur, si elle veut établir avec nous un véritable rapport de confiance ou si elle cherche la confrontation." (V. Moser, "Service public" de mars 1979).

L'USS a mené toute sa campagne pour le NON à la LFP sous le signe de la défense "de notre qualité de travail" (voir le tract de l'USS publié à l'époque pour la votation),

Neuchâtel: le PS, le POP et l'unité ouvrière

Le congrès du PSN, qui se tenait le 12 mai, avait un sujet essentiel à traiter : les relations et les propositions d'appareillement qui lui étaient proposées de la part du POP et de la LMR pour les élections nationales de cet automne.

Après avoir désigné les six candidats socialistes aux élections fédérales (R. Meylan pour le Conseil des Etats, F. Borel, H. Denys, R. Felber et J.-P. Flacherel, celui-ci étant le seul ouvrier de la liste, pour le Conseil national) commença une discussion passionnée sur l'appareillement avec le POP. En effet au congrès de 76, le PSN avait réaffirmé son opposition de principe à tout appareillement, et avait chargé son groupe de députés de proposer sa suppression au Grand Conseil. En cas d'échec, le PSN se réservait de revoir sa position. Mais en même temps, constatant une évolution des partis communistes occidentaux, le PSN devait analyser les convergences et les divergences sur le plan parlementaire communal et cantonal.

Le Grand Conseil neuchâtelois ayant refusé en mars de cette année cette suppression au niveau cantonal, deux positions s'affrontaient au Congrès, dont la composition laissait une plus grande place que par le passé aux délégués des sections ("la base") par rapport aux notables :

— une opposition à l'appareillement et à toute collaboration avec le POP, exprimée surtout par la section du Locle. Leurs argu-

ments : l'opposition de principe aux appareillements, l'impossibilité d'un programme commun, l'attachement à un socialisme démocratique (...), l'union ne profiterait qu'au POP et ne réveillerait "qu'un mort"; les socialistes sont encore assez forts pour aller au combat tout seuls. Se basant sur les relations conflictuelles au sein de la Commune du Locle (majorité PS-POP) et les pratiques "totalitaires" de F. Blaser, ils proposaient au POP de prouver sa volonté d'unité en appuyant sans réserve les candidats du PS. — les partisans de l'appareillement (particulièrement Neuchâtel) insistèrent surtout sur l'avantage électoral que l'ensemble de la gauche en retirerait. Au Conseil des Etats le siège socialiste est menacé par une liste unique de deux candidats bourgeois. Au Conseil national, une alliance permettrait peut-être de gagner un siège supplémentaire, la gauche en détenant alors 3 sur cinq, ce siège bénéficiant vraisemblablement au POP.

Le secrétaire cantonal, N. Rousseau, partisan de l'appareillement, a mis en garde le congrès : sans appui des voix du POP le siège de Meylan était pratiquement perdu, ce qui pourrait avoir pour conséquence de remettre en cause un des 2 mandats socialistes au Conseil d'Etat. Pour lui, les socialistes étaient mal placés pour donner des leçons de pureté idéologique, eux qui collaborent avec les partis bourgeois à tous les niveaux. Enfin l'alliance de deux partis ouvriers réformistes devrait attirer de nouvelles couches de travailleurs,

stimulés par une politique d'unité, et non pas "conserver des électeurs du centre".

Finalement, l'appareillement fut décidé de justesse par 60 oui contre 56 non après un débat de deux heures. Quant à la demande d'appareillement avec la LMR, elle est rejetée sans discussion explicative par 59 non contre 27 oui.

C'est donc une opposition entre une partie du PS — dont la politique vise à conserver son vieux électorat éduqué par la collaboration de classe, l'anticommunisme, l'anti-marxisme et les charmes de la démocratie bourgeoise — et une autre aile qui veut se débarrasser partiellement de l'étiquette social-démocrate et qui cherche, par une politique plus active au niveau parlementaire (le congrès a décidé le lancement d'ici l'automne de 2 initiatives cantonales), plus unitaire, à séduire électoralement de nouveaux travailleurs, tout en avançant des propositions qui ne permettent pas de défendre réellement la classe ouvrière (cf la réponse de la LMR au POP dans la dernière brèche, no 208). Comme le disait un journaliste socialiste : "Le PSN a pimenté sa cuisine électorale (...) Les convives seront peut-être plus nombreux."

A la suite du congrès, les sections de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel de la LMR ont précisé, dans leur communiqué de presse : "1. Nous faisons une différence entre, d'une part, l'appareillement électoral, mesure technique évitant l'éparpillement des voix de la

gauche et, d'autre part, l'unité des partis et organisations qui mènent un combat anti-capitaliste. Celle-ci consiste en un accord sur un certain nombre de revendications pour mener des actions communes stimulant l'activité permanente de tous les travailleurs (suisses et immigrés, hommes et femmes, jeunes et vieux, etc.). Ce type d'unité ne peut se passer d'un large débat, qu'au demeurant un appareillement électoral peut susciter.

2. Il ne peut y avoir de défense réelle des travailleurs sans mobilisation ouvrière, dans les syndicats, dans les usines, dans la rue. Dans ce sens, la solution aux problèmes sociaux ne passe pas principalement par le renforcement de la représentation du PS ou du POP aux Chambres fédérales. Ceci ne veut pas dire que la présence d'un député bourgeois supplémentaire soit préférable...

3. Nous présentons une liste aux élections nationales, considérant qu'en de tels moments toutes les organisations ouvrières doivent défendre leurs programmes et leurs idées.

4. Nous continuons de proposer systématiquement l'unité des forces de gauche face à la bourgeoisie. Malgré le refus du PSN de notre proposition d'appareillement de toutes les forces de gauche, nous maintenons notre offre d'appareillement des listes de la LMR et du POP, qui n'est pas exclue à cause de la décision du PSN."

24. 5. 1979, José

Harrisburg a logiquement ouvert un débat dans le mouvement antinucléaire international. La revendication d'un arrêt des constructions n'est-elle pas dépassée en tant que revendication tactique à l'ordre du jour ? Ne faut-il pas dès maintenant exiger plus fondamentalement une renonciation complète et une mise hors service de toutes les installations nucléaires ? De telles discussions sont justifiées et nécessaires.

Rappelons la logique dans laquelle la LMR a toujours posé la revendication d'un arrêt des constructions et d'une suspension des autorisations :

* Le but est (et reste) d'obtenir la renonciation à l'énergie atomique : aux armes atomiques et, dans les conditions technologiques actuelles, aux installations nucléaires, y compris celles en service aujourd'hui. Le maintien intransigeant de cet objectif donne au mouvement sa force et sa cohésion "internes". Il constitue l'aune de toutes ses actions et de toutes ses démarches tactiques, mais aussi de ses réflexions fondamentales. La propagande pour cet objectif ne doit jamais cesser.

* La revendication d'un arrêt des constructions vise à faire les premiers pas vers une renonciation. Elle se réfère à une analyse d'ensemble des rapports de forces dans la société. En soi, ni la révolution ni le socialisme ne seront nécessaires pour obtenir la renonciation aux installations nucléaires (mis à part le cas des armes atomiques !) mais pour une longue période encore, l'intéressement matériel du capital international au programme nucléaire "pacifique" est si important qu'il rend nécessaire une lutte consciente, une lutte de classe de la majeure partie du prolétariat. Seul, le mouvement antinucléaire ne s'imposera pas, il doit gagner la majorité et conclure des alliances. Le fait est qu'aujourd'hui la majorité n'est pas encore pour une renonciation simple, mais — et ceci provient de la lutte de ces dernières années et constitue un énorme progrès — s'oppose aux nouvelles installations. Les 49 o/o du 18 février n'étaient pas en majorité des opposants principaux au nucléaire ; en conséquence ils se laissent encore déboussoler par des opérations du genre "révision de la loi atomique".

* La revendication d'un arrêt des constructions constitue une médiation idéale pour attirer ces couches indécises dans la lutte pour des succès concrets (empêcher la mise en service de certaines installations particulières), condition préalable de succès plus importants, et pour les amener à débattre de la nécessité de la renonciation générale. La réussite de cette politique en Suisse — pour autant qu'on la juge de manière réaliste — est évidente, alors que le mouvement ouest-allemand, à cause de ses principes ultimistes (énergie nucléaire — non merci !) n'a pas compris pendant longtemps comment utiliser les brèches existant dans les syndicats, le PS et même dans les rangs libéraux et démocrates-chrétiens et interpréta les arrêts de construction obtenus (par exemple à Brokdorf) comme un truc de l'adversaire et non pas comme une victoire partielle.

* En conséquence (afin d'appliquer cette tactique d'amélioration du rapport de forces) la revendication d'un arrêt des constructions exclut celle de la mise hors service des installations actuelles. Au-delà elle intègre cependant aujourd'hui certains problèmes non-résolus (sécurité, dépôts de déchets, procédure d'autorisation, etc...) à travers l'exigence d'un moratoire de plusieurs années (fixé relativement arbitrairement en Suisse à 4 ans).

La revendication d'un arrêt des constructions est-elle encore justifiée ?



Les manifestations internationales de Pentecôte : USA, Black Fox, Marble Hill, North Anna — France, Plogoff, Chinon, Brennelis, Bréaud-Saint Louis, Malville-Marcoule-Marseille (en bateau), Nogent-sur-Seine, Châlons, Fessenheim, Cattenom — Belgique, Doel — Pays-Bas, Gasselte — République Fédérale d'Allemagne, Bad Krozingen-Fessenheim, Kalkar, Grohnde, Gorleben, Essensham — Luxembourg, Remergen — Espagne, Barcelone, Madrid, Valencia, Tarragona, Novara, Tudela, entre autres — Suède, Billingen, Oesterlen, Koarntorp — Finlande, Helsinki (6 juin) — Angleterre, Furness, Windscale — Italie, Piacenza (26 mai) — Suisse, Leibstadt-Bâle-Graben — Japon, Tokio.

Après Harrisburg, une autre situation ?

Aussi cynique que cela puisse paraître : il aurait fallu un accident beaucoup plus grave et des milliers de morts pour que d'un coup le rapport de forces se modifie qualitativement en faveur de la revendication de la renonciation. Bien sûr, Harrisburg a amélioré les conditions de notre lutte au niveau mondial ; la sensibilisation antinucléaire s'est encore élargie. Mais la contre-offensive du lobby nucléaire et des gouvernements — malgré quelques mises hors service et quelques réticences lors des dispenses d'autorisation — a déjà commencé : la panique

créée à propos du manque d'énergie, l'augmentation du prix du pétrole couplée à quelques mesures "supplémentaires" de sécurité, convaincront à nouveau beaucoup de monde et conforteront les organisations ouvrières réformistes et la ligne qu'elles ont suivie jusqu'à maintenant.

Donc pour nous la tactique de la revendication d'un arrêt des constructions reste, pour l'essentiel, encore actuelle. Même si pour la Suisse, après Harrisburg, un durcissement de la revendication, par l'abandon possible du moratoire, du temps de pause, soit justifié. L'arrêt immédiat, c'est-à-dire la renonciation à toutes installations, correspond

maintenant mieux à la sensibilité générale. En même temps, la propagande générale pour la renonciation peut et doit être concrétisée, par exemple avec un plan flexible de mise hors service des installations existantes.

A ce propos nous voudrions encore une fois souligner vigoureusement non seulement l'aspect quantitatif, mais aussi le qualitatif, celui de l'amélioration politique du rapport de forces. Les raisons qui font que nous ne pouvons atteindre directement notre "but final" proviennent de l'absence de solutions de rechange crédibles, pas uniquement en termes technologiques, mais surtout en terme de pouvoir

politique. La réponse à cette situation ne peut provenir d'une compréhension linéaire, tablant sur une simple augmentation du nombre de partisans des revendications antinucléaires, mais bien de la mise en avant systématique de la question du pouvoir, avant tout dans les syndicats. Comment briser le pouvoir de décision des capitalistes et de leur Etat ? Avec quelle organisation, quels moyens de lutte ? Quelles revendications avancer pour commencer à contrôler la production et le marché du travail ? Par exemple dans le secteur de l'énergie, la nationalisation de l'ensemble de la production énergétique et des banques sous le contrôle des travailleurs et des comités antinucléaires permettra de ne plus laisser le soin à la Commission pour une conception globale de l'énergie, c'est-à-dire aux intérêts du profit capitaliste, de décider de la quantité d'énergie, des agents et des investissements, etc.

A. F.

LOI ATOMIQUE : RIEN N'EST JOUE

Paradoxalement, le résultat de la votation sur la révision de la loi atomique s'explique en dernier lieu par l'existence d'un refus populaire du nucléaire qui, après Harrisburg n'a cessé de croître. Comment expliquer autrement que le lobby nucléaire et l'Etat se soient trouvés dans l'obligation de travestir complètement les paragraphes pronucléaires de la loi, qui devinrent, à grand renfort de démagogie, des clauses rendant plus sévères les mesures de sécurité, voire introduisant un arrêt des constructions ? La confusion fut ainsi portée à son comble et profita massivement aux partisans du nucléaire (bien que la participation n'ait été que de 37 o/o).

De cette défaite, le mouvement antinucléaire aura cependant appris plusieurs choses, en particulier sur les conséquences concrètes de la collaboration de classe d'un PSS. Cette politisation ne sera pas perdue. Il s'agit maintenant, sans plus tarder, d'amener l'Etat à appliquer les promesses multiples qui furent faites durant la campagne.

Ptr.

Une nouvelle initiative ?

Oui, mais laquelle ?

Déjà avant le 18 février, la question du lancement d'une nouvelle initiative au cas où l'initiative antinucléaire serait faiblement repoussée, avait été discutée. Aujourd'hui cette discussion s'est élargie. Un seul problème subsiste : quelle nouvelle initiative ?

Le 18 février, la première offensive du mouvement antinucléaire au niveau d'une initiative nationale a été repoussée de justesse. La marche de Pentecôte, la préparation des mobilisations internationales contre Gorleben et des actions directes à Graben seront les prochaines échéances pour dégoûter le lobby nucléaire et les autorités de l'application du programme nucléaire. Mais, pour atteindre ce but, le rapport de forces doit encore se modifier sensiblement en faveur du mouvement. Il y a encore beaucoup de travail d'explication à fournir, la majeure partie des 49 o/o du 18 février doit encore être gagnée à un refus de principe de l'énergie nucléaire. De là la nécessité d'une nouvelle initiative nationale, qui permet d'ouvrir une discussion dans toute la Suisse et nous donne l'occasion de faire connaître largement nos re-

vendications. Une initiative nationale est sans aucun doute nécessaire, des réponses centrales devant être apportées à la révision de la loi atomique et à la politique énergétique de l'Etat ; des projets régionaux ou cantonaux n'y suffisent pas.

Le contenu de la nouvelle initiative

On entend souvent dire — surtout chez les opposants modérés — que seule une initiative qui serait à coup sûr acceptée devrait être lancée. Nous ne croyons pas non plus qu'une initiative totalement "folle" doive être lancée, un nouvel échec en votation populaire apportant effectivement une démoralisation. Nous soulignons cependant deux points sur cette question : — L'avenir de l'énergie nucléaire ne se décidera pas par les urnes, ce qui est décisif, c'est le rapport de forces. L'importance d'une apparition politique indépendante du mouvement (comme lors des journées d'action de Gösgen) est primordiale et ne saurait en aucun cas être remplacée par une initiative.

— La question des centrales nucléaires doit être directement abordée. Nous refusons de nous limiter au problème de la démocratie (réferendum obligatoire pour les centrales par exemple) ou à d'autres "domaines annexes" (du genre responsabilité civile). Le 18 février, il ne s'agissait pas de démocratie — malgré les souhaits du comité d'initiative — mais bien d'une prise de position claire, pour ou contre les centrales.

Le bilan du mouvement depuis ses débuts est positif. Malgré quelques revers, il s'est globalement renforcé. Cela, bien sûr, ne se poursuivra pas linéairement, mais il n'y a, pour le moment, aucune raison d'être pessimiste.

L'ensemble de ces éléments va dans le sens du lancement d'une initiative d'interdiction, c'est-à-dire pour une renonciation à l'énergie nucléaire. Pour des raisons d'unité lors du lancement et de soutien durant la campagne, il reste encore à examiner si (et si oui, dans quels délais) la mise hors service des installations actuelles doit être exigée.

Beaucoup d'opposant(e)s aimeraient lier la revendication d'une interdiction de l'énergie nucléaire à la

mise sur pied de solutions de rechange positives et formuler des buts de politique énergétique dans une initiative. A cet égard, il faut faire très attention à ne pas soulever des illusions. Si l'on pose d'abord la question de savoir qui décide de la production d'énergie, on s'aperçoit rapidement que l'on met la charrue avant les boeufs lorsque l'on formule de jolis buts pour l'Etat. Il faut d'abord régler le problème du pouvoir de décision, c'est-à-dire nationaliser tout le secteur de l'énergie. C'est seulement alors que l'on pourra réellement forcer l'Etat à suivre une politique énergétique différente.

Le lancement unitaire de l'initiative

Pour la première fois depuis Kaiseraugst, il est à nouveau possible de mener une large discussion dans l'ensemble du mouvement. Tout doit être mis en oeuvre pour conserver cette unité et poursuivre le débat entre antinucléaires "modérés" et "progressistes", afin qu'il débouche sur une issue positive.

R. S.

Les 12 et 13 mai, l'OFRA (Organisation für die Sache der Frau/ Organisation pour la cause de la femme) a tenu son congrès national, dont nous publions ci-dessous un bref aperçu.

Dans le numéro d'avril du journal de l'Ofra, "Emanzipation", on lit : "Ce congrès annuel de l'Ofra du 12/13 mai est placé sous le signe du débat... De manière différente que lors de la fondation de l'Ofra, où les divergences, après des discussions de fond, s'aplanirent, il existe aujourd'hui de graves différences qui doivent, à travers une discussion objective, déboucher sur un compromis..." Anticipons : les deux jours de débats n'ont pas suffi pour mener cette discussion à terme; en conséquence il a été décidé de réunir un nouveau congrès en novembre 1979.

Après la lecture de trois rapports d'activité, sur l'assurance-maternité, sur "Emanzipation" et la direction nationale, un groupe de travail des femmes de Bâle (section la plus forte de l'OFRA) présente un exposé : la rapide croissance de l'Ofra dans le cadre des anciennes structures héritées des POCH-Frauen a introduit un fossé entre les anciennes membres des POCH-Frauen et les nouvelles militantes. Conclusion : les anciennes structures doivent être modifiées, afin qu'une discussion de fond sur la politique de l'Ofra puisse être menée par toutes.

Les rapports des sections montrèrent que presque partout règne un certain mécontentement : trop peu de femmes actives se chargent de tout le travail politique et la grande majorité des membres est passive, ou rendue passive.

Les discussions sur la direction nationale furent longues, trop longues, se limitant au problème de la nécessité ou non d'une direction nationale; lorsque les problèmes de fond furent abordés, ils n'en découlèrent aucune conclusion concrète : les projets "alternatifs" des femmes devraient être plus soutenus par l'Ofra. L'auto-conscience devrait recevoir plus d'importance... L'initiative pour une assurance-maternité doit-elle encore prendre une telle place ?

Peu de critiques à la pratique de l'Ofra, qui jusqu'à maintenant limite le travail autour de l'initiative assurance-maternité à une simple récolte de signatures, furent prononcées. Le fait qu'à l'intérieur de l'Ofra, l'en-

Alors que plus de la moitié des 150 femmes présentes le premier jour du congrès n'étaient plus là, il fut décidé : — que le prochain congrès se déroulera en novembre 1979.



OFRA : Un congrès pour rien ?

thousiasme pour cette initiative est maigre, la conduit à adopter une pratique minimaliste, afin d'accomplir le plus rapidement possible ce devoir, au lieu de lier la récolte des signatures avec d'autres activités féministes.

— préparation du congrès : un groupe national publiera dans "Emanzipation", quatre mois avant le congrès, un texte national avec une sélection des activités au niveau national. Les trois numéros suivants d'"Emanzipation"

seront ouverts aux motions, etc. Elles devront toutes être publiées. Le congrès statuera à leur sujet.

— La direction nationale est maintenue et réélue.

— La récolte de signatures pour l'initiative pour une assurance-maternité sera terminée pour l'Ofra à son congrès de novembre.

Après ce congrès, il reste à espérer que le suivant, vu les possibilités d'une large discussion dans la préparation et le droit de propositions, apportera des perspectives politiques concrètes.

T.M.

La collecte de signatures pour l'initiative maternité a commencé depuis près de 6 mois. Un mouvement de soutien s'est constitué, dans plusieurs villes, des comités actifs existent.

Comment continuer la campagne pour l'initiative ? Dans quelle perspective politique ? Comment répondre aux différentes réactions politiques à l'initiative ?

Afin de pouvoir discuter nationalement de ces questions, la coordination des comités de soutien organise les 9 et 10 juin une conférence nationale ouverte à tous et à toutes.

Plusieurs domaines seront abordés par les groupes de travail (maternité et politique familiale, avortement, assurance-maladie, femmes au travail et syndicats).

Le samedi 9 juin, un débat public aura lieu, avec les invités suivants : W. Carobbio (conseiller national, PSA), J.V. Steiger (expert en assurances sociales), U. Streckeisen (MLF), G. Kyburz (FTMH, auteur d'un livre sur les travailleuses de l'horlogerie), H. Kohler (USS, commission féminine) et un représentant du Concordat des caisses-maladies.

La conférence se déroulera à Berne, à partir du samedi 9 juin à 15 heures, à la Maison du Peuple.

Inscriptions et commandes des textes préparatoires : Koordinationskomitee der Initiative "Für einen wirksamen Schutz der Mutterschaft", Postfach 1788, 3001 Bern.



Femmes enceintes licenciées ! Chaque jour apporte de nouveaux cas, "légaux" ou illégaux. En Suisse, une femme enceinte est licenciée dès que sa grossesse est connue. A suivre les débats parlementaires, les partis bourgeois ne comptent rien y changer...

Dans le projet de révision de l'assurance-maladie soumis actuellement à consultation, un prolongement de l'interdiction de licencier de 8 à 16 semaines est certes prévu (dont 8 semaines après l'accouchement). Mais il n'est pas question d'interdire le licenciement pendant toute la grossesse. Dans ces conditions, un prolongement du congé maternité peut même devenir négatif pour la femme enceinte car la tendance des patrons à les licencier avant sera d'autant plus forte. Le Concordat des assurances-maladie parle à juste titre de "farce" à ce

propos, exigeant l'interdiction de licencier pendant toute la période de la grossesse !

La majorité parlementaire bourgeoise est d'un autre avis. Le Conseil National a, il est vrai, partiellement repris une motion de Josi Maier (PDC) pour une assurance-maternité, qui exige aussi l'interdiction de licencier pendant la grossesse et le congé-maternité. Mais le Conseil, largement dominé par le PDC, a rayé l'interdiction totale de licencier, affaiblissant en outre la motion jusqu'à la rendre insignifiante. Voilà toute la déma-

La valse parlementaire sur le ventre des femmes

gogie hypocrite des "démocrates-chrétiens" en matière de protection de la maternité ! Lors de la campagne sur la "solution du délai" (avortement) ce parti criait sur tous les tons qu'il défendrait les mères. Il se tourne aujourd'hui contre le point essentiel d'une protection de la maternité.

Manoeuvres des partis bourgeois

La décision de la commission ad hoc du Conseil national sur l'initiative parlementaire de Gabrielle Nanchen (PS) montre dans quelle direction les partis bourgeois comptent opérer : tout retarder en attendant la réponse du Conseil fédéral à l'initiative-maternité en cours. L'initiative Nanchen reprend, comme on le sait, les objectifs de l'initiative pour la protection de la maternité : une interdiction complète de licencier pendant la grossesse et le congé-maternité, qui devrait être de 16 semaines, avec en outre un congé parental de 9 mois (sans droit de licencier).

Comme l'expliqua la commission parlementaire, elle n'était pas liée au texte de la motion Nanchen. Elle aurait donc au moins pu reprendre l'interdiction de licencier pendant la grossesse, pour laquelle le PDC s'était montré favorable au Conseil national (le PDC refuse le congé parental). Au lieu de cela, la commission a repoussé l'affaire. La ma-

noeuvre se dessine déjà : une fois déposée l'initiative-maternité, on élaborera un "contre-projet" qui, dans le meilleur des cas, introduira une interdiction partielle de licencier pendant la grossesse ! On placera ainsi les initiants devant le dilemme suivant : soit retirer leur initiative, soit risquer le double échec du projet et contre-projet en votation ! La révision de l'assurance-maladie avait déjà subi ce coup-là...

Le congé parental ne s'obtiendra que par l'initiative

Les choses sont donc claires : si les élections nationales de cet automne n'apportent pas une modification importante des rapports de forces au parlement, il n'y a rien à attendre de cette institution pour les femmes, les parents et les enfants. Le congé-parental avant tout ne pourra être imposé que par l'initiative. Il faut donc employer la période de récolte pour assurer un nombre imposant de signatures d'une part et faire pénétrer dans la population les postulats de l'initiative (ce pour quoi une signature ne suffit pas encore).

Interdiction de licencier pendant la grossesse

Les partisan(e)s de l'initiative-maternité devraient saisir l'occasion de la révision de l'assurance-maladie

pour élargir la campagne pour l'interdiction de licencier durant la grossesse et l'imposer dans la révision. On ne manque pas d'exemples scandaleux de tels licenciements pour le faire largement comprendre ! La prise de position du Concordat, citée plus haut, doit être prise comme appui (ils "représentent" tout de même 6 millions d'assuré(e)s). Surtout, un gain sur cette révision ne serait pas sans importance puisque l'initiative-maternité ne sera votée que dans quelques années. Cela rendrait plus difficiles les manoeuvres prévisibles d'un contre-projet, car celui-ci ne pourrait plus se présenter comme une "importante amélioration" en proposant une interdiction partielle de licencier. La Conférence des Comités de la campagne maternité, les 9 et 10 juin, aura à discuter de ces questions et de propositions d'action. Il s'agit, pour nous, de poursuivre l'activité unitaire exemplaire qui s'est amorcée depuis le lancement de l'initiative. Les tâches de chacune et chacun dans ses propres organisations ne devraient pas l'empêcher : comme pour le droit à l'avortement, celui à une protection complète de la maternité est une bataille décisive dans la lutte pour l'émancipation des femmes. Et nous n'y parviendrons qu'ensemble.

GK



TURIN : Meeting européen de la IVème Internationale

Face à la crise, quelles réponses le mouvement ouvrier européen est-il en mesure d'apporter ? Pendant deux jours, ce thème a été au centre des débats du rassemblement organisé à Turin par les Groupes communistes révolutionnaires (section italienne de la IV^e Internationale). "Dix ans après l'ouverture de la crise sociale, cinq ans après le début de la seconde crise économique la plus grave qu'ait connue le capitalisme au cours de son histoire, rien ne laisse prévoir une issue rapide favorable à la bourgeoisie." Dans son in-

tervention introductive, Ernest Mandel devait mettre l'accent sur la gravité de cette crise qui traverse l'ensemble des pays impérialistes : "Officiellement, il y a 17 millions de chômeurs dans ces pays et sans doute le chiffre réel dépasse-t-il les 20 millions. Les récessions qui s'annoncent dans les deux principales puissances, les Etats-Unis et la RFA, vont relancer cette crise. Il y a quelques jours, le président de la Commission européenne a reconnu devant le congrès des syndicats européens réunis à Munich qu'il n'y avait

pas de perspectives à court terme de surmonter cette situation qui se prolongerait certainement au cours des années 80. On laisse bavarder complaisamment les media sur la crise du marxisme, alors que s'il y a bien une crise évidente c'est celle que connaît le capitalisme."

Partout, les mêmes plans de la bourgeoisie

Mandel devait rapidement entrer au cœur de la polémique. Oui chaque crise économique, au moins à

ses débuts, est une agression contre la classe ouvrière, tandis que la menace du chômage laisse quelque peu désespérée une génération militante qui n'a pas accumulé d'expériences de luttes sur l'emploi. Mais la carence a été avant tout subjective. D'abord, quand au cours de la décennie précédente, les principales directions ouvrières ont repris peu ou prou à leur compte tous les discours et les bavardages sur la croissance désormais continue et sans heurt du capitalisme. Et quand ensuite la plupart des mêmes directions, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, ont accepté les divers pactes sociaux. Pourtant, 15 ans après les débuts de la crise, un bilan s'impose.

Malgré toutes ses attaques, pacte de la Moncloa, pacte social anglais, politique des sacrifices en Italie, plan Barre en France, malgré toutes les entreprises de restructuration de branches industrielles entières au niveau européen, la bourgeoisie n'a pas atteint ses objectifs. "Elle n'a pu obtenir un changement qualitatif dans la répartition des revenus nationaux, c'est-à-dire un accroissement décisif du taux d'exploitation", ni surtout un recul de la combativité de la classe ouvrière, qui lui permette de passer aux étapes suivantes de son offensive.

Explicitant son propos en rapport avec le débat européen, Mandel expliquait comment les militants trotskystes refusaient de s'inscrire dans la logique des deux variantes du plan bourgeois contre la crise, celle qui situe les réponses au niveau européen et dont l'une des illustrations a été le plan Davignon sur la sidérurgie et la fausse solution du repli nationaliste. L'exemple encore présent de la tragique coupure entre la grande grève des métallos allemands sur les 35 heures et les luttes de la sidérurgie française dévoyées dans un sens chauvin ("c'est la faute aux sidérurgistes allemands") est venu montrer tout ce qu'il ne fallait pas faire. Au contraire, la crise qui secoue toute l'Europe doit contraindre le mouvement ouvrier à tisser toujours davantage les échelons d'une véritable solidarité internationale, à commencer par la coordination de la lutte contre les entreprises multinationales.

Fiat-Turin Seat-Barcelone, même combat

Un propos que devaient illustrer dans un débat du soir les militants de la Fiat-Turin et de la Seat-Barcelone, confrontés, depuis plusieurs mois, au projet de restructuration du trust de l'automobile.

L'organisation de rencontres régulières entre les commissions d'usine des entreprises situées sur les deux bords de la Méditerranée ne s'est pas faite sans de grandes résistances, notamment en Catalogne, de la part des directions syndicales.

Trigente, ancien travailleur à la Fiat et aujourd'hui secrétaire national de la FLM (syndicat unitaire de la métallurgie), chargé des questions internationales, représentant d'une certaine "gauche syndicale" italienne, devait abonder dans le sens de

Mandel : "Cela fait trois ans que l'on parle sur les multinationales, mais pas une seule plate-forme de lutte n'a été élaborée qui permette de mener une lutte concrète et unifiée contre une multinationale implantée dans plusieurs pays."

Alors que le représentant du PCI expliquait que son parti menait une campagne pour les élections du 10 juin au nom de la défense de l'Europe des travailleurs, Trigente expliquait que les prochaines étapes d'une unification des luttes ouvrières à l'échelle européenne ne dépendaient pas d'un slogan durant le temps d'une campagne électorale ou de deux meetings communs Marchais-Berlinguer mais passeraient, par exemple, par l'homogénéisation des plates-formes revendicatives et l'organisation de premières luttes simultanées dans plusieurs pays contre les multinationales.

Les errances de Democrazia Proletaria

Le représentant de DP, Ferraris, allait, lui, tenir sur la crise un discours assez typique des errances de la nouvelle gauche italienne. Expliquant que les multinationales développaient une nouvelle division du travail fondée sur la généralisation de l'automatisation dans les pays impérialistes et le développement de nouveaux centres de production dans une série de pays du monde semi-colonial (Corée, Brésil), le dirigeant de DP allait en conclure que l'un des enjeux de la crise en Europe était la politique de déstructuration capitaliste, qui vise la gros de la classe ouvrière. La crise va exclure la classe ouvrière et déstructurer la société, affirmait-il. Pas étonnant dès lors si l'intervenant insistait essentiellement sur l'unification horizontale entre les deux classes ouvrières. Les délégations étrangères découvraient ainsi, un peu abasourdis, ces extrapolations aberrantes qui sont aujourd'hui le fait d'une bonne part de l'extrême gauche italienne, des extrapolations qui aboutissent plus ou moins implicitement à rejeter le caractère central des luttes du prolétariat industriel organisé pour casser les plans d'austérité et passer à la contre-offensive, une réduction systématique de la bataille politique (ce n'est pas un hasard si aujourd'hui le mot d'ordre politique central des groupes centristes italiens est de demander au PCI de rester dans l'opposition), qui, sous prétexte d'une nouvelle version de la fusion des révoltes de toutes les marginalités, aboutit au fait que le PDUP fait liste commune aux élections sénatoriales avec le Parti radical de Panella...

La découverte des ultimes avatars d'une extrême-gauche que beaucoup nous avaient présentée comme la plus forte d'Europe, dans tous les sens du terme, si elle fut un des temps forts, sans doute, pour les participants non italiens de cette rencontre de Turin, laissait quand même un goût de cendre, le goût amer des occasions gâchées.

Michel Rovere

Iran : L'Islam contre les travailleurs

Avec l'appui de Khomeiny, de la hiérarchie religieuse et des restes de la hiérarchie militaire, le gouvernement Bazargan mène une offensive anti-ouvrière en Iran. Après les cortèges d'un demi-million de personnes à Téhéran le 1er Mai, répartis en diverses tendances (dont nos camarades du PST), la poursuite des actions revendicatives des chômeurs et des ouvriers de nombreuses entreprises, les forces pro-capitalistes s'en sont pris à la presse et aux organisations ouvrières, alors que la reprise en main des comités révolutionnaires vise à en expulser les militants progressistes. Parlant des masses en mouvement, Bazargan, dans une déclaration publiée le 15 mai, déclarait : "Leurs exigences sont à tel point excessives qu'elles tendent à nous paralyser." (Le Monde). Et de fournir les motifs de fond pour lesquels Bazargan et Khomeiny mènent leur attaque actuelle aux droits démocratiques conquis par l'insurrection de février : "Là où des problèmes surgissent, où des troubles éclatent, nous discernons la main des communistes; les manifestations d'étudiants, les grèves ouvrières, les conflits armés en province, tout est bon pour nous empêcher de reconstruire l'Etat." Un Etat garant de la propriété privée et oppresseur des minorités nationales de l'Iran! Nous publions un récit de l'envoyé spécial d'Intercontinental Press (hebdomadaire exprimant le point de vue marxiste révolutionnaire en anglais) à Téhéran.

Babak Zahraie, éditeur de Kargar, journal du PST (IV^e Internationale) à la télévision : 22 millions de téléspectateurs ont suivi le feu de critiques auxquelles il a soumis le représentant du gouvernement Abdul Bani Sadr. Le lendemain, les deux plus grands quotidiens iraniens publiaient son intervention in extenso. Ce fut la première et la dernière d'une série d'émissions qui devaient donner la parole aux partis d'opposition... Zahraie avait défendu les propositions trotskystes pour résoudre le chômage, l'inflation, l'approvisionnement en vivres, le retard de l'agriculture iranienne, etc. Le lendemain, à l'usine General Motors de Téhéran (où les comités religieux ont éliminé les organisations ouvrières), les ouvriers chantaient : "Zahraie, tu es la prune de nos yeux". Dans les rues de la capitale, les gens continuaient le débat. Quelques ouvriers de chantiers de construction, stimulés par le débat, entreprirent d'occuper les bâtiments en construction en exigeant les nationalisations.

Ce débat a fait apparaître le PST (Parti Socialiste des travailleurs, HKS en persi) sur la scène politique. Il a permis de montrer que le PST avait un réel programme pour la révolution socialiste en Iran, contrairement à la plupart des groupes centristes, aux maoïstes et au Toudeh



Babak Zahraie, éditeur de Kargar, journal du PST (IV^e Internationale).

(PC), plus nombreux. Les feddayins du Peuple notamment se refusent à reconnaître la vraie nature du gouvernement et à proposer une voie praticable à la lutte pour le socialisme.

Ce débat a surtout mis en évidence la fringale de discussion politique qui règne parmi les travailleurs et leur ouverture face aux solutions socialistes à la crise du pays. Les masses iraniennes se déplacent sur la gauche. Le débat télévisé conduit par Zahraie a permis de donner une expression à cette tendance, alors même que les dirigeants de la TV entendaient le confiner aux questions fiscales.

Depuis lors, ces émissions ont été supprimées, le contrôle sur la TV s'est étendu à la presse, et Khomeiny, le 17 mai s'est écrié : "Ceux qui incitent les ouvriers à continuer à faire la grève sont coupables de trahison plus que les assassins de l'ancien régime. L'argent dont ils disposent et qu'ils distribuent aux ouvriers pour qu'ils ne reprennent pas le travail provient des Etats-Unis et de l'URSS."

(d'après Gerry Foley, IP)



Le PCF en congrès :

L'appareil se plébiscite

Monolithique, unanime, résolutions et rapports approuvés à 100 o/o, bref quasi stalinien, le 23^{ème} Congrès du Parti Communiste Français (PCF) avait de quoi réjouir le cœur de tout bureaucrate un peu myope politiquement. Car la démonstration de l'efficacité de l'appareil n'a pas, sur le fond, répondu à la crise qui frappe le PCF depuis l'échec de l'Union de la gauche en mars 1978.

Un parti en crise

Depuis que le PCF, minoritaire face au PS, a refusé d'assumer des responsabilités gouvernementales en pleine crise capitaliste, redoutant la dynamique possible d'un mouvement de masse, une triple crise travaille ce parti.

D'abord une crise de confiance : l'échec de l'Union de la gauche et du Programme commun démontre que la direction du PCF n'est pas infaillible. Deuxièmement, une crise d'orientation : que mettre à la place de l'Union de la gauche et du Programme commun ? Enfin, concurrencé par un PS puissant et confronté à une extrême-gauche influente, le PCF connaît une crise d'identité, nourrie par la difficulté à conserver comme marque distinctive exclusive le soutien aux bureaucraties au pouvoir à l'Est. C'est par rapport à cette crise qu'il faut juger de la qualité des réponses du 23^{ème} Congrès.

Une victoire qui ne résout rien

A première vue, la ligne et le groupe Marchais sortent renforcés de ce congrès. Les plus fidèles partisans du secrétaire général accèdent aux postes importants, le rapport de Marchais est approuvé à l'unanimité. Jouant une nouvelle fois du thème de la citadelle assiégée, trahie par le PS, attaquée par la bourgeoisie et ses projets d'"Europe allemande", la direction du PCF semble avoir homogénéisé ses militants autour de l'appareil. Pourtant on ne saurait dire que la direction a su regagner la confiance perdue. Avec l'élégance qui le caractérise G. Marchais s'est empressé de démontrer que les méthodes en vigueur lors de l'abandon de la dictature du prolétariat — que les militants apprirent par la télévision — étaient toujours d'actualité. Répondant aux oppositionnels qui s'étonnaient de ce que l'appel de la Charte 77 (cf. p. 12) n'ait pas été lu au congrès, il déclara : "Il est dommage qu'ils n'aient pas demandé à me voir, je les aurais reçus." Curieux, non, ce secrétaire général qui place son autorité au-dessus de celle du congrès, organe suprême du parti... Il justifie ainsi la remarque cynique d'un délégué apprenant l'éviction de Roland Leroy du secrétariat du CC : "Leroy s'en va, mais l'empire reste !"

Quant au renouvellement stratégique, on en mesurera l'ampleur dans la modification de l'objectif central, qui de "démocratie avancée" devient "l'avancée démocratique". Sur le plan tactique, l'union à la base avec son cortège de secta-

risme, reste en vigueur. Toutefois Marchais a pris bien soin de ne pas exclure une nouvelle possibilité d'alliance avec le PS. Comme le remarque F. Claudin : "Le congrès a entrouvert la porte à une nouvelle alliance au sommet, mais en la différant jusqu'au moment où l'opération 'union à la base' aura porté ses fruits". ("Le Monde", 20.5.79)

Quant à la manière dont fut réglé le problème de l'identité du parti, en affirmant que le bilan des pays dits socialistes était "globalement positif", la direction semble être

consciente de la difficulté à maintenir une telle position. Dans son exposé P. Laurent évitera soigneusement de se prononcer sur le fond, en argumentant à coup de sophismes ("Oui ou non est-ce une bonne chose que les peuples concernés aient construit le socialisme ou aurait-il mieux valu qu'ils ne le fassent pas ?"). G. Marchais consacra même trois paragraphes de son rapport pour réfuter l'assimilation des pays "socialistes" aux pays fascistes...

Ainsi — malgré certaines faiblesses des courants oppositionnels dans

le PCF, qui, formés au moule de ce qui fut longtemps le parti le plus stalinien du mouvement communiste, arrivent difficilement à remettre en cause certains aspects de la collaboration de classe (le Programme commun p. ex.) ou s'engagent carrément dans la dérive social-démocrate — la direction du PCF n'a rien résolu. Subsiste donc une situation qui n'a jamais "été aussi favorable pour que se développe l'unité d'action anticapitaliste et le débat politique avec les militants du PCF. Longtemps isolé et réprimé, le trot-

skysme aujourd'hui attire les nouvelles générations rebutées par le stalinisme et sa phase de décomposition 'eurocommuniste', et qui se radicalisent par l'actualité du combat anticapitaliste. Bon nombre de militants du PCF commencent à comprendre les racines de la haine des bureaucrates à notre égard et sont prêts au débat avec ceux qu'ils considéraient enfin et à juste titre comme une composante du mouvement ouvrier." (A. Krivine, préface à E. Mandel, Réponse à Louis Althusser et Jean Elleinstein). Ptr.

38^{ème} Congrès de la CFDT

L'austérité a du mal à passer

"Le vote qui interviendra sur le rapport d'activité est le vote fondamental du congrès."

E. Maire s'engage !

La réponse du congrès interviendra aussi claire que la mise au point du secrétaire général : 31,03 o/o de contre, 12,23 o/o d'abstentions et 56,7 o/o de pour. C'est 10 o/o de contre en plus qu'au congrès d'Annecy, ce congrès des "coucous" que Maire et son appareil s'étaient juré de gommer à Brest après une minutieuse préparation bureaucratique.

Est-il exagéré de prétendre que le recentrage est minoritaire dans la confédération... si on retire tous les mandats facilement récupérés par l'appareil, si l'on sait que nombre de syndicats "majoritaires" ne partagent pas les mandats et composent des délégations homogènes sans se soucier des diverses sensibilités et si l'on veut bien tenir compte des petits paquets de mandats "sauvés" par la normalisation dans les banques, les PTT, la santé et la sidérurgie.

L'impasse de la ligne Maire est particulièrement ressentie par les sections et syndicats qui organisent massivement les travailleurs comme en Loire-Atlantique, en Auvergne, dans les PTT, dans certains secteurs des banques, à Hacıutex... Et le procès du recentrage venait d'organisations aux traditions et orientations fort diverses. Beaucoup d'entre elles avaient accueilli favorablement l'initiative du recentrage au lendemain de la défaite de mars 1978. Aujourd'hui, amères, elles constatent que le recentrage désarme les travailleurs et fait le jeu du patronat. Dans leurs interventions revient le martèlement des mêmes idées-forces ("simplistes" !) : non, il ne faut pas réviser en baisse les revendications; oui, il faut l'unité d'action; non, on ne grignote pas le plan Barre entreprise par entreprise et il est de la responsabilité de la confédération de centraliser les luttes; le débouché politique, il existe pour peu que les luttes sociales le forcent !

Voilà la première leçon de ce congrès : malgré un an de matraquage, la direction confédérale échoue devant l'obstination

des équipes militantes à refuser le recentrage.

La force d'Edmond Maire

Pourtant Edmond Maire n'entend pas se laisser impressionner. Il prend prétexte de la diversité et des faiblesses des oppositions pour les négliger et maintenir le cap sur le recentrage. Pendant toute la préparation de ce congrès, les "contributaires d'Annecy" (les fédés banques, PTT, construction-bois, Hacıutex et les unions régionales de Basse-Normandie, de Rhône-Alpes et Franche-Comté) avaient disparu : silence complet sur les formidables problèmes posés aux travailleurs à la veille et au lendemain de mars 1978. Pendant le congrès ils éclatèrent entre ceux qui, tel Heritier, sont très sensibles au discours réaliste de Maire et ceux qui sentent

dans une intervention, intéressante certes, sur les hors-statuts, mais sans se prononcer sur la question centrale, le recentrage !

Les syndicats de ces régions et fédérations attendront en vain que l'un des leaders de cette opposition officielle se mouille sur un début d'alternative au recentrage. Et, pour faire bonne mesure, ces leaders, pour certains très impliqués dans la répression bureaucratique aux PTT Lyon-gare et dans les banques Paris, refuseront, complices, de s'engager contre la scandaleuse suspension de la section d'Usinor-Dunkerque.

La montée d'une gauche syndicale

Malgré cette démission-collusion des chefs de file de l'opposition officielle une gauche syndicale s'est affirmée. E. Maire a dû rengorger

responsabilités, cette opposition présentait bien une orientation alternative au recentrage. N'en déplaise à E. Maire, ce n'était ni "une ligne incantatoire" ni "une logique de l'échec" : ce n'est du moins pas ainsi que l'ont perçu nombre de syndicats ni même certains leaders de l'opposition officielle contraints pour sauver la face de s'engager pour le maintien du salaire dans la bataille pour les 35 heures. Ceci dit, c'est vrai que les forces engagées derrière cette orientation alternative manquent pour le moment de crédibilité, surtout lorsqu'il s'agit de mener, contre les directions fédérales et confédérales la bataille pour la centralisation des luttes dont elles sont les seules à avoir immédiatement les moyens et donc la responsabilité.

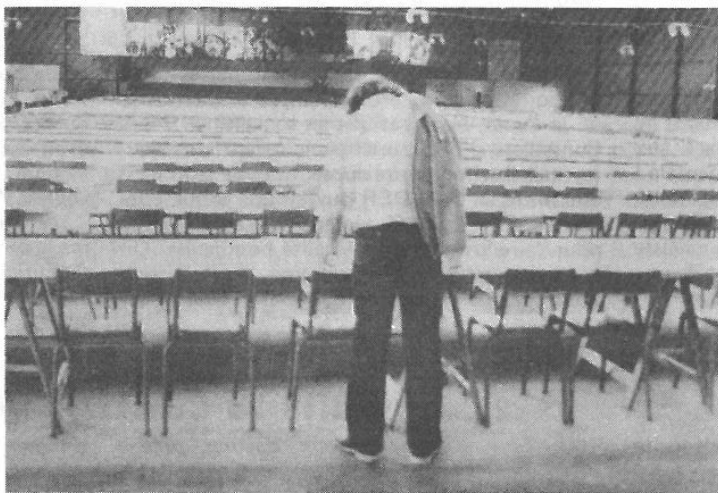
Ces directions fédérales et confédérales n'ont d'ailleurs pas hésité depuis Annecy à liquider, par les pires moyens, les équipes militantes qui dans les banques, la santé, la sidérurgie, les PTT et certaines UD, pouvaient donner plus de crédibilité organisationnelle à une telle opposition !

Dans une telle situation, nombre de syndicats ont joué de réalisme et en sont restés à des avertissements à la direction confédérale. Maire put ainsi, après le double désaveu sur le rapport d'activité et le bradage des salaires dans la négociation sur les 35 heures, améliorer quelque peu son score sur les deux résolutions et les amendements judicieusement sélectionnés pour minoriser l'opposition.

C'est la rançon de la normalisation et des rapports de forces actuels. Mais plus important, de nombreux syndicats s'interrogeaient sur la réalité de la résistance au recentrage dans les sections. Ils repartent convaincus de l'écho de masse rencontré dans le congrès par leurs préoccupations, leur refus du recentrage et de la normalisation et persuadés que leurs propositions sont largement reçues par les militants.

Le soutien à cette alternative grandira à l'épreuve des luttes d'abord et aussi des prochains débats locaux, régionaux et fédéraux.

J.M.



bien que les attaques patronales comme la capacité de lutte des travailleurs imposent au moins de tenir un langage d'unité et de centralisation de la lutte contre le plan Barre et le régime.

Après le vigoureux plaidoyer de Vion, de la fédération Hacıutex, contre le recentrage, une question brûlait toutes les lèvres : mais pourquoi cette fédération, avec la crédibilité de sa force organisationnelle, ne s'est-elle pas battue pour une orientation et donc une résolution alternative ?

Guy Robert, dirigeant de la région Basse-Normandie, se confiera

ses sarcasmes sur les "coucous" pour constater : "Le nombre, la vigueur, la nature de ces interventions mettent en péril les acquis confédéraux, notamment ceux du congrès de 1970."

Et c'est vrai qu'avec sa critique de l'attentisme pré-électoral, avec sa remise en cause de la cogestion de l'austérité baptisée "recentrage syndical", avec sa bataille claire pour l'unité d'action sur les revendications essentielles, pour la centralisation des luttes, pour le développement de la mobilisation sociale contre Giscard-Barre, forçant les partis de gauche à prendre leurs



**BE A
MAN
AMONG
MEN**

The Rhodesian Army offers you an interesting and varied career with new allowances for fighting troops

For further details contact:
The Army Careers Officer
Phone: 707067
P.O. Box 1000
Gordon Ave.,
Box 1000 Salisbury

"Sois un homme parmi les hommes", un bel exemple d'humanisme colonial.

Zimbabwe

L'industrie suisse soutient le régime raciste

La survie du régime raciste s'explique principalement par le soutien qu'il reçoit des entreprises et des régimes occidentaux. Un boycott total de la Rhodésie contribuerait de manière importante à la libération du Zimbabwe, mettant fin rapidement aux souffrances des opprimés. Bien que l'ONU ait décidé un embargo commercial général de la Rhodésie et soutienne les mouvements de libération, des produits rhodé-

siens arrivent toujours en Suisse (viande et tabac, entre autres) et des machines, des appareils, des montres et des produits chimiques suisses continuent à irriguer le marché rhodésien. La Rhodésie est ainsi le deuxième fournisseur de viande de boeuf du pays, après la dictature argentine ! Il existe bien un contingentement du volume des importations, mais aucune limitation des exportations vers la Rhodésie.

Selon l'ONU, les entreprises suisses suivantes soutiennent, par leur commerce, la domination raciste : Alusuisse, Brown-Bovery, Ciba-Geigy, Continentale Linoleum Union, Danzas, Hofmann-La Roche, Sulzer, Hasler Holding, Holderbank, Nestlé, Unilac, Oerlikon-Bührle, Kuoni, Sandoz, Schindler, Réassurance Suisse, Swissair, Mine de chrome, Getraco finmetal, Handelsgesellschaft Zürich AG, etc. Toujours selon l'ONU,

Oerlikon-Bührle livre, malgré l'embargo sur les armes du matériel militaire à la Rhodésie. Le trust Bührle avoue ouvertement fournir des prestations de services et des pièces de remplacement (des munitions aussi ?).

Une exploitation féroce de la santé et de la vie des noir(e)s

L'exemple des mines Asbest, qui appartiennent à l'empire des

Schmidheiny, montre bien que les travailleuses et travailleurs noirs employés par des entreprises contrôlées par des trusts suisses n'ont pas, mais vraiment pas, à s'en féliciter : comme les autres entreprises étrangères, les boîtes suisses utilisent au maximum les conditions actuelles, qui permettent une exploitation brutale du prolétariat noir. Les salaires en vigueur dans les Boss Asbestos Mines (Schmidheiny) sont largement en-dessous du minimum vital. Ils suffisent juste à nourrir un travailleur. Afin d'assurer matériellement l'existence de la famille et l'éducation scolaire des enfants, la femme est obligée de travailler sur les champs des homelands. Près des mines, les familles vivent dans des "logis" de 5 m², séparés les uns des autres par de simples sacs en plastique. Le travail dans les mines d'Asbest est réputé pour les risques qu'il fait courir à la santé des mineurs (cancer, asbestose : maladie pulmonaire), d'autant plus élevés que les installations techniques sont vieillies. D'après le délégué du Conseil d'administration d'Everit, Thöni, dans le domaine des mesures de protection de la santé, "le niveau européen n'est pas encore atteint". Après un an, les travailleurs noirs sont renvoyés dans les homelands, déjà surpeuplés, et remplacés par de nouveaux candidats, ce qui ne pose aucun problème, vu le chômage massif. Comme le cancer et l'asbestose ne se manifestent qu'à la longue et ne mènent à la mort qu'après 10 ou 15 ans, les entrepreneurs suisses s'évitent ainsi une série de coûts sociaux (maladie, invalidité, vieillesse aussi). L'absence de droits syndicaux et la rotation rapide des travailleurs leurs viennent encore à l'aide. C'est ainsi que les mines rhodésiennes parviennent à dégager, selon les bénéfices déclarés, un profit équivalent au double de la somme totale de tous les salaires versés aux africains.

L'Etat suisse a, d'une part, refusé de reconnaître dès le départ l'UDI (Déclaration unilatérale d'indépendance de Smith), mais d'autre part, se fait représenter par son ambassade de Pretoria (Afrique du Sud), dont le régime d'apartheid a d'étroites relations économiques et diplomatiques avec la Suisse et qui est souvent utilisé pour tourner le boycott de la Rhodésie... L'interdiction, début 1978, de l'octroi de crédit ou de transfert de fonds et du commerce triangulaire (le boycott de l'ONU étant tourné en recourant à un pays tiers) fut certainement un succès pour les mouvements de libération du Zimbabwe et pour le mouvement de solidarité. Toutefois, cette interdiction n'est que lettre morte, tant que son application n'est pas contrôlée par un fort mouvement de solidarité, en collaboration avec les mouvements de libération. Car l'Etat suisse et le Conseil fédéral essaieront toujours de favoriser et de dissimuler les relations commerciales privées avec ce régime d'opresseurs.

G.B.

Le PdT, la démocratie et l'URSS

Tout le monde se souvient de la déclaration du Parti du Travail sur "les libertés et la démocratie" (1977), critiquant entre autres les atteintes aux droits démocratiques "même dans les pays socialistes". Certains voulaient y voir un "tournant" important du PdT. La même résolution maintenait toutefois, pour l'essentiel, l'attachement à la "coexistence pacifique", au "rôle progressiste de l'URSS" dans ce cadre, que le PdT considère toujours comme un "pays socialiste" (pour la simple raison que le capitalisme y a été aboli).

En fait de tournant, la récente et "fraternelle" rencontre du PdT avec le PCUS (V.O., 7 mai 79) nous en donne une idée. En ce qui concerne le courage et l'indépendance politique du PdT, on soulignera que la délégation du PdT "a pris connaissance et apprécié les succès de la société socialiste développée en Union Soviétique" ! Pour ceux qui savent encore ce que signifie le socialisme "développé" — une société ayant atteint un niveau suffisamment élevé pour commencer à dépasser la distribution des biens selon le marché, à diminuer radicalement le temps de travail, à supprimer toute une série de fonctions de l'Etat au profit de l'autogestion directe des producteurs, etc... — on ne se paie pas de mots !

Sans parler de l'extension des droits démocratiques qui devrait en résulter et dont on connaît l'ampleur insoupçonnée au royaume de Brejnev, ce "fils de maçon" prodige dans la construction des murs !

Bêtise politique ? Pas du tout. Car le PdT ne se soucie guère de ces "détails" (et à plus forte raison de la théorie du socialisme "développé") pourvu qu'il trouve un appui à sa lutte "pour la paix et l'indépendance dans le monde". Tout le reste de la résolution commune y est consacré ! Voilà qui arrange tout le monde. Le PCUS dans sa politique de collaboration de classe internationale avec des régimes bourgeois, voire des castes militaires combattant l'indépendance nationale (Erythrée !), au nom des "principes supérieurs" de la politique de coexistence. Le PCUS encore, pour qui "l'indépendance nationale, la démocratie et les libertés" s'arrêtent à ses frontières au nom des "principes supérieurs du socialisme" (en fait, du pouvoir despotique de la bureaucratie sur lequel se tait le PdT). Le Parti du Travail enfin qui trouve à ce genre de tissus verbeux et mensongers la confirmation de sa propre politique de défense de la neutralité suisse, qui n'est autre que celle des banquiers et des industriels.

Pour un "tournant", c'est un cercle vicieux !

M. T.

Dafflon maire... le PdT «illégal» ?

Battus aux élections municipales genevoises, les partis bourgeois ont accepté de ne pas s'opposer à l'élection de DAFFLON (PdT) comme maire de Genève. Pour un an, celui que le scribe libéral J.S. Eggly qualifiait d'honnête homme malheureusement "délégué du parti communiste et non pas membre d'un collège exécutif" sera donc à la tête d'un Conseil composé de 3 bourgeois, 1 PS et 1 PdT, devant un Conseil municipal à majorité bourgeoise... Les chants de victoire du PdT laisseront bientôt place aux dures réalités de la cogestion gouvernementale !

Mais sur un point, le PdT a raison : la nomination de DAFFLON est un succès politique. Le même Eggly ne disait-il pas qu'un socialiste est acceptable dans un gouvernement mais que "la présence d'un communiste n'a aucune raison d'y être comprise, admise par les autres partis" ? La grossièreté est à la mesure de la frousse du bourgeois suisse, l'un des plus conservateurs du monde : il ne veut pas avoir à affronter le mouvement ouvrier ! Et même si le PdT montre "patte blanche", même si DAFFLON (tout le monde le sait et le dit, même le PdT) est aussi respectueux de la collégialité gouvernementale qu'un socialiste, qu'un Furgler (parti tout seul aux USA, rappelez-vous !) ou qu'un autre (les conseillers d'Etat bourgeois de Genève avaient rompu le secret de fonction pour dénoncer la candidature de Ziegler, rappelez-vous !), même si tout cela est connu de tous, la bourgeoisie redoute avant tout que ce succès politique du PdT n'encourage les travailleurs à se sentir plus forts face à elle. Voilà la vraie raison de sa campagne ; elle a échoué et c'est tant mieux. Reste à la contrecarrer par un autre rapport de forces que les illusions d'un "maire communiste"...

Au même moment à Zurich, les mêmes partis bourgeois entreprennent la même offensive. Christian Jordi se fait refuser un poste à l'Etat pour avoir suivi "un cours de formation du PdT" et on apprend, tenez-vous bien, que :

"... le PdT doit être considéré comme un 'parti extrémiste' car en lui réside à l'état latent le danger de tenter, par des moyens contraires au droit, d'apporter des modifications à l'ordre prévu par les mesures constitutionnelles en vigueur" ! (déclaration du Conseil d'Etat de Zurich).

Grossière ignorance du programme et de la politique du PdT, profondément respectueuse de la "voie démocratique au socialisme" ? Les Conseillers d'Etat zurichois le savent sans doute, mais ils visent autre chose. Comme jadis lorsque M. le Dr WALDER ouvrait une enquête secrète contre la LMR, violant sa propre légalité pour faire triompher la légalité bourgeoise. On nous reprochait "la formation de cellules... actes considérés comme dangereux pour la sécurité de l'Etat".

On enquête aujourd'hui sur le "risque latent" du PdT d'utiliser un jour des moyens "contraires au droit". Les principes élémentaires de la légalité démocratique bourgeoise, qui punit des actes (considérant jusqu'à preuve du contraire l'accusé comme innocent) et qui donne droit à l'accusé d'avoir connaissance du dossier dressé contre lui (toutes les écoutes et fichages !) ne paraissent guère embarrasser ces défenseurs du "droit" ! Car pour eux le droit est déjà violé, du moins à "l'état latent", lorsque le mouvement ouvrier commence à vouloir s'organiser...

Au mouvement ouvrier d'y répondre, comme le proposent nos camarades de la LMR/RML de Zurich dans le communiqué ci-dessous.

M.T.

Durcissement de la répression dans le canton de Zurich

« — La voie est ouverte aux "bavures" policières mortelles !

— Surveillance et criminalisation du mouvement ouvrier !

Deux événements viennent de montrer la violence officielle de l'Etat de droit :

— La Cour suprême du canton a confirmé l'acquittement d'un policier, qui avait abattu un Algérien innocent, il y a 4 ans.

— L'exécutif zurichois a confirmé la surveillance exercée contre le Parti du Travail, en disant que ce parti "se situait tendanciellement dans la zone des comportements criminels". Pour justifier l'intervention policière dans la "zone de grisaille" de la violence, on explique "qu'il existe un danger latent que le PdT..."

Avec une argumentation de ce genre, on devrait tout aussi bien interdire des livres qui mettent le lecteur dès l'achat dans la "zone de grisaille" des atteintes à l'Etat de droit, s'agissant

d'ouvrages du mouvement ouvrier.

Avec cette argumentation scandaleuse du gouvernement, les syndicats pourraient aussi être surveillés aujourd'hui, puisqu'ils mobilisent "tendanciellement" — avec des actions directes comme les grèves (qui sont du reste toujours interdites aux employés du secteur public !) — les salariés contre le pouvoir des patrons et de l'Etat.

Nous exigeons en conséquence :

— la suspension immédiate de la surveillance du PdT, de toutes les organisations ouvrières, et de tous les mouvements ;

— l'interdiction du port d'armes à feu pour les policiers. Pour donner une consistance à ces revendications, nous appelons toutes les organisations ouvrières et toutes les personnes progressistes à une action unitaire de protestation !

LMR/Zurich

Le flicage des grèves, une vieille habitude: en 1906 déjà...

Documents
exclusifs



L'exposition commémorant le 50^{ème} anniversaire du Cartel syndical vaudois a été récemment inaugurée, au Forum de la Palud, par un public choisi et curieusement mélangé, où se côtoyaient des autorités; tout ce beau monde communiant dans l'esprit du titre de l'exposition: "En avant, camarades!"

Pour nous, pareille rencontre n'a rien d'étonnant, elle est une conséquence logique de la politique de paix du travail établie depuis des décennies entre responsables syndicaux, patrons et grands commis de l'Etat.

Pourtant, si les Municipaux acceptent d'inaugurer les chrysanthèmes "prolétaires" l'espace d'un vernissage, ils ne manquent pas, le reste du temps, de s'opposer par mille moyens aux luttes ouvrières. Les quelques documents qui suivent, puisés dans les dossiers de police consacrés à une grève de maçons en 1906, à Lausanne, donnent une image très "vivante" de cette attitude systématique. Le fait qu'aujourd'hui des magistrats dits socialistes font partie des exécutifs bourgeois ne change rien à l'affaire. Ils sont parfois eux-mêmes aux premières lignes de la répression en tant que responsables de "police" et la municipalité de Renens, pourtant dite de "gauche", nous a donné l'exemple, il y a quelques années, des entraves administratives que des autorités peuvent mettre à l'organisation d'une lutte, en l'occurrence celle de Matisa, par des refus de salles, des pressions diverses, etc.

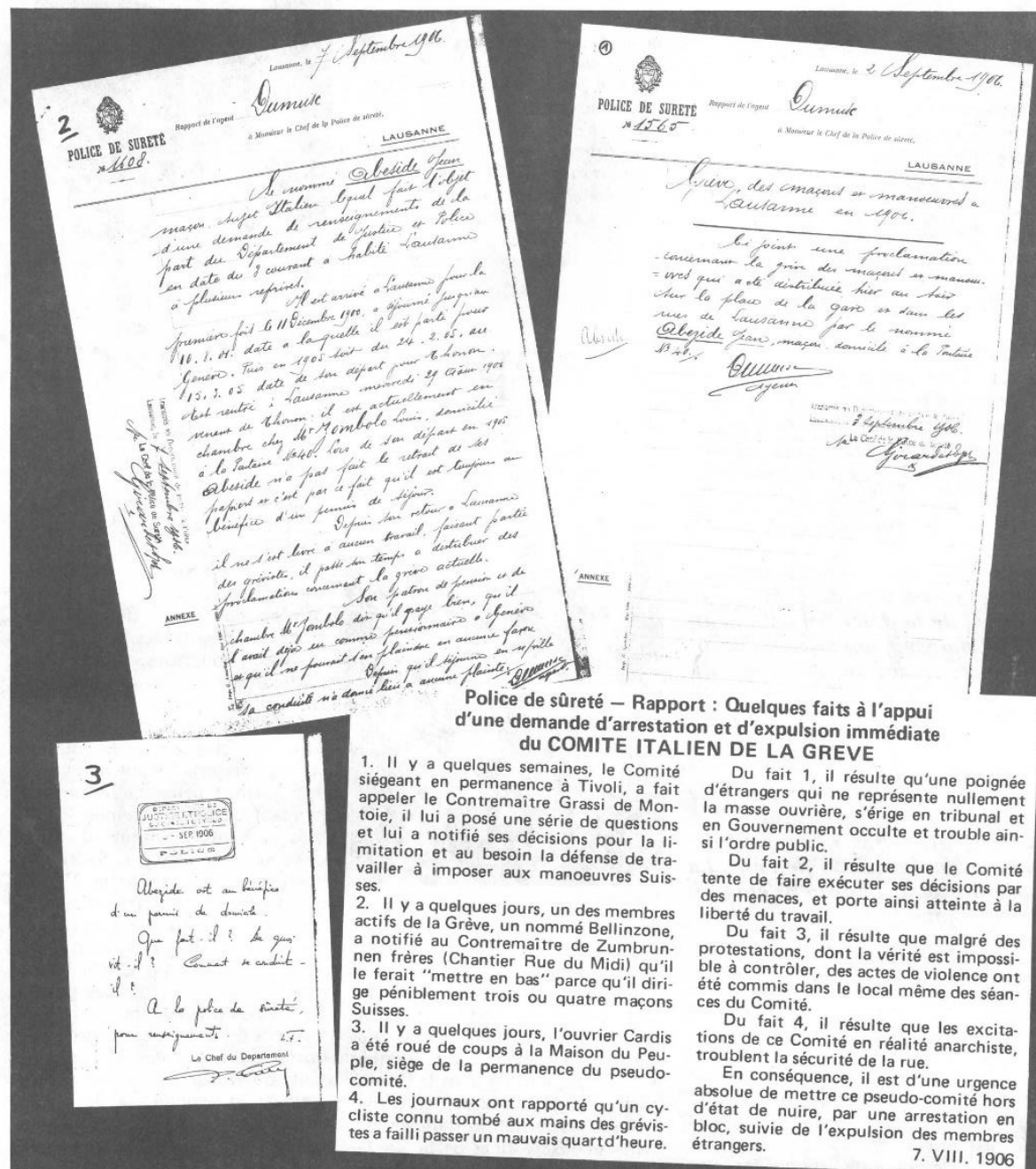
Gardons donc toute notre méfiance envers ces municipaux ou conseillers d'Etat, quelles que soient les belles envolées dont ils nous gratifient à l'occasion d'expositions comme celle-ci: comme leurs collègues de 1906, ils sont prêts à sortir les griffes...

La grève des maçons de 1906

En quelques mots, situons cette grève. Deux syndicats du bâtiment organisent alors les maçons (une trentaine de Suisses et quelque 2 000 Italiens): l'Union des terrassiers, manoeuvres et maçons suisses, qui accepte une nouvelle convention de la Fédération vaudoise des Entrepreneurs et la Muraria, regroupant les Italiens, dirigée par le futur membre du POP Henri Viret, qui refuse elle, la dite convention et exige 9 heures de travail (10 heures prévues par la convention) et des salaires supérieurs (55 c. de l'heure pour les maçons, contre 53 prévus par la convention). La Muraria décrète, dans ces conditions, la grève pour le 19 juin 1906. La nuit même, à l'avenue d'Ouchy, une cartouche de dynamite explose, sans provoquer de dégâts graves, dans la maison en construction du père de l'entrepreneur Brazzaola, chef de la FVE.

Aussitôt les autorités, sollicitées par la FVE, prennent des mesures: surveillance des chantiers et des assemblées syndicales, enquêtes sur les meneurs, interdiction des manifestations, recours à des gendarmes supplétifs.

La FVE, de son côté, fait circuler une liste noire en Suisse romande, pour que les grévistes, qui cherchent du travail ailleurs (il n'y a pas de caisse de grève sérieuse) ne soient pas réengagés. Elle menace aussi de lock-out les chantiers du canton. Mais la grève dure et la résistance ouvrière se concrétise par la mise sur pied d'une caisse de résis-



tance. Aussi la FVE recule-t-elle: le 2 août, après 1 1/2 mois de grève, elle renonce au lock-out. Le 8 septembre, le travail reprend officiellement, mais sans que les revendications de la Muraria soient toutes satisfaites, en particulier celle des 9 heures.

Malgré leur détermination, les grévistes acceptent un compromis car leur capacité de résistance financière est faible et parce qu'ils sont victimes des jaunes, des "kroumirs", qui travaillent à leur place sous la protection des gendarmes. Plus généralement, ils sont victimes des multiples pressions de l'Etat cantonal et de la Municipalité, qui font cause commune avec les entrepreneurs.

La stratégie des entrepreneurs est simple. Ils s'efforcent, par la FVE, d'opposer un front uni aux maçons et de diviser ces derniers, en cherchant l'aide des autorités.

Le premier jour de la grève, le 19 juin, la FVE écrit au Conseil d'Etat pour souligner que seuls les Italiens font grève et que les Suisses veulent, paraît-il, être protégés. Une aide est sollicitée, compte tenu de l'attentat sur le chantier Brezzola, premier exemple de "l'action directe", souligne la lettre. Conclusion: l'Etat doit prendre des mesures.

"car il faut s'attendre, grâce aux meneurs, aux éventualités les plus graves pour notre ville..."

Quand les flics s'en mêlent...

Etat cantonal et Municipalité répondent rapidement aux demandes patronales. D'ailleurs, avant même le 19 juin, la police de sûreté surveille les assemblées syndicales. En date du 16 juin, par exemple, l'agent Dumur moucharde auprès du chef de la Sûreté à propos d'une assemblée des maçons qui s'est déroulée à la Maison du Peuple (salle no 6): "Comme cette assemblée était privée, écrit-il, je n'ai pu y assister", mais il réussit à faire causer l'un des participants, après coup...

Le jour du début de la grève, la Municipalité de Lausanne écrit au chef du Département de Justice et police du Canton: "Il importe de tout mettre en oeuvre pour arriver à une reprise du travail et pour protéger les travailleurs"; elle annonce qu'elle a déjà interdit "tout cortège sur la voie publique" et qu'elle va engager 30 à 40 supplétifs volontaires dans le corps de police. Elle demande l'aide éventuelle de la gendarmerie.

De son côté, le chef du DJP organise la chasse aux grévistes. Sur

une note du chef de la Sûreté, il écrit: "Indiquer les nom et origine des meneurs de la grève en cours et joindre leurs dossiers, notamment celui de Mazzuchetti" (20.6.). Le préfet entre aussi en action: ce même jour, il s'adresse au chef du DJP pour disposer "à moment opportun, de 30 hommes du corps de la Gendarmerie". "Un service de patrouille sera organisé pour surveiller spécialement les bâtiments en construction et procéder à l'arrestation des gens suspects, ceci de concert avec la police municipale", conclut-il. Le chef du DJP accède à sa demande et le prie d'en informer le président de la FVE (20.6.).

Divers policiers sont dès lors chargés de moucharder (5 au moins à la police de Sûreté). Ils suivent les assemblées, épluchent les tracts, prennent les noms des distributeurs (voir no 1), surveillent les chantiers et consignent les noms des membres des piquets de grève. "Les individus dont les noms suivent se sont particulièrement faits remarquer", écrit l'agent Mermod, en date du 22 juin et il cite trois noms, sur lesquels son chef décide ensuite de mener une enquête plus approfondie.

Quant à elle, la police lausannoise enquête sur toutes les "maisons

logeant des Italiens" (5. 7.) et la Municipalité écrit officiellement au Conseil d'Etat en date du 19 juillet pour demander "qu'à l'avenir, il soit exigé de tout ouvrier étranger venant travailler dans la canton, outre la production de son passeport, celle de son casier judiciaire".

Le Conseil d'Etat refuse, pour des motifs formels, mais se déclare prêt "à procurer des renseignements sur tout étranger suspect domicilié à Lausanne" (23. 6.). Et le DJP poursuit son enquête en demandant les extraits de casier judiciaire de plusieurs Italiens au Procureur du Roi, en Italie.

En date du 7 juillet, des agents établissent un mémoire concluant à la nécessité d'expulser "le comité italien de la grève" (voir no 2). Et le préfet de noter trois jours plus tard: "Il faut, à mon avis, attendre une meilleure occasion pour sévir contre les meneurs signalés... Il n'est pas douteux que les démarches des meneurs dans le but de prolonger la durée de la grève ne sont pas du goût des entrepreneurs... Il est d'autre part bien établi que la grève porte un préjudice considérable à une grosse fraction de notre industrie et qu'il y aurait grand intérêt à mettre fin à ce lamentable état de choses en faisant disparaître les meneurs étrangers. Pour arriver à la réalisation de ce vœu bien compréhensible, il faut être en possession de motifs valables et être suffisamment armé contre un recours" (10. 7.).

A mi-septembre, alors que la grève est terminée et que la mobilisation des maçons se défait, trois Italiens sont expulsés discrètement. Le 10 septembre en effet, l'agent Dumur les avaient dénoncés à ses chefs pour s'être présentés chez un entrepreneur à la tête de 25 maçons, en déclarant qu'ils étaient d'accord de travailler aux salaires de la nouvelle convention, mais à condition que les kroumirs soient congédiés. Dumur ajoute que l'un d'eux est signalé comme anarchiste sur une circulaire du Ministère public fédéral. Le 13, les trois Italiens sont arrêtés et "anthropométrés"; le 15, ils sont expulsés...

Des méthodes éprouvées encore en vigueur

On le voit, le filet tressé par les autorités de tout poil (du Ministère fédéral aux autorités communales, en passant par le Conseil d'Etat, la Sûreté et le Préfet) a bien fonctionné. On a fait protéger les chantiers par la police, interdit les manifestations et fiché systématiquement tous les maçons combattifs, pour finalement expulser les plus remuants. De leur côté, les patrons ont engagé des jaunes, fait circuler une liste noire, dénoncé aux autorités les "meneurs". Les uns et les autres ont soufflé sur le feu de la xénophobie et présenté les événements sous un jour alarmiste (accompagné en cela par la Revue radicale, qui, le 4 juillet, annonce à ses lecteurs que les grévistes déboulonnent les rails de tram. Ce qui était pure fantaisie, comme le souligne l'enquête de l'agent Dumur...

Pour nous, il est clair que ces méthodes éprouvées sont toujours en vigueur au sein des polices municipale et cantonale et que les liens avec le patronat se sont fidèlement maintenus. Simplement, certains ont tendance à l'oublier...

O.P.

Tchécoslovaquie

Libérez Sabata !

Pour la seconde fois depuis 1968, Jaroslav SABATA, militant communiste et porte-parole de la Charte 77, a été condamné à la prison. Le "sursis" que lui avait valu sa libération préventive porte aujourd'hui sa condamnation à 18 mois. Outre la nouvelle offensive que ce scandaleux procès indique contre la CHARTE 77, la santé de Jaroslav SABATA est gravement mise en danger.

Son fils Vaclav a lancé le 22 avril 1979 un appel à ce sujet disant entre autres : "Mon père est sérieusement malade. Il a supporté deux attaques cardiaques, il souffre de la colonne vertébrale et d'un ulcère du duodénum. Une prolongation de son emprisonnement peut considérablement empirer son état. Je crains par conséquent pour sa santé et pour sa vie. Mon père ne se définit pas seulement en tant que marxiste, il est réellement un marxiste convaincu. Vous, représentants de la gauche, socialistes et communistes de toutes tendances, vous avez le pouvoir et l'occasion de prendre la défense de ce camarade face à un régime qui se réclame du socialisme, face aux représentants de ce régime — le Parti Communiste tchécoslovaque — et face aux autorités de ce pays. Je vous remercie."

La LMR a déjà protesté officiellement auprès du gouvernement tchécoslovaque, mais ce n'est pas suffisant. L'appel du fils de SABATA est clair : c'est à tout le mouvement ouvrier de prendre sa défense ! Des arguments "diplomatiques" ou "tactiques" de la part des organisations ouvrières, en particulier du Parti du Travail (dont l'intervention aurait un poids), ne feraient à nos yeux que cacher l'abandon d'un militant communiste aux coups d'une répression que par ailleurs on "condamne"...

Au-delà de ces faits, c'est la poursuite des activités de la CHARTE 77 que vise évidemment la police de Husak. Les nouvelles (ci-jointes) sur les droits de la défense l'indiquent. Depuis deux ans, la CHARTE 77 poursuit son travail d'information sur les violations de l'exercice des droits démocratiques. Son activité s'est doublée d'un COMITE DE DEFENSE DES PERSONNES INJUSTEMENT PERSECUTEES, composé de personnalités comme V. Benda, V. Havel, J. Nemec, E. Ledererova, A. Sabatova (fille de Sabata), P. Uhl, etc. Ce comité assiste toutes les personnes poursuivies sur une base illégale... et elles sont nombreuses !

La poursuite des activités de la CHARTE 77 ne peut dépendre seulement de ce remarquable travail de défense. La solidarité internationale est décisive pour desserrer l'étau où veut l'enfermer le régime bureaucratique !



Jiri Hájek

"Août 68 n'est pas noir"
Jaroslav SABATA a été l'un des premiers membres du Comité Central du Parti Communiste Tchécoslovaque de 1968 à s'opposer fermement à l'intervention et à la "normalisation". Répondant au général Rytir devant le CC du PCT le 31 août 1968, il affirma : "Je considère que les principes du XIVe Congrès extraordinaire du PCT ("congrès clandestin" mais officiel, invalidé plus tard par Husak — réd) et la manière dont il définit l'entrée des armées étrangères sur notre territoire : comme une occupation, sont corrects. Je suis donc d'accord que notre souveraineté nationale, en tant qu'Etat, a été lourdement violée et que la normalisation est conditionnée par le retrait des troupes et non l'inverse. La normalisation ne saurait être la condition du départ des armées. Nous ne pouvons pas normaliser d'abord et obtenir le départ des armées ensuite."

Dans les faits, les PCs même les plus "critiques" ont accepté la démarche inverse, celle de la normalisation "préalable"... SABATA, lui, continua à s'y opposer dans le PCT. Interviewé en février 1969 (cf "Ici Prague", p. 103), il expliquait :

"La politique est pour moi une passion... C'est que je suis communiste, ou, si vous préférez, marxiste depuis mon adolescence et, en tant que tel, je suis naturellement exaspéré par un certain bureaucratisme dogmatique — qui est incompatible avec le marxisme. A force de voir le genre de politique qu'on faisait chez nous après février 1948, j'ai été amené — et je n'ai pas été le seul — à démontrer qu'il existait plus d'une voie dans ce domaine. Nous n'avons pas voulu renier le communisme, nous sommes trop têtus pour cela, et il ne nous restait donc qu'à prouver d'une manière ou d'une autre qu'il y avait des solutions de rechange, et à lutter pour les faire triompher. Le communisme est l'idéologie la plus riche en contenu démocratique. Nous avons adhéré au Parti après la guerre, poussés par des convictions radicalement démocratiques et nous ne voulons ni ne devons à aucun moment trahir ce programme radicalement démocratique."

Exclu du PCT pour cette opposition à la "normalisation", SABATA a été condamné à 6 ans de

prison (l'une des peines les plus lourdes de toute l'opposition tchécoslovaque). Libéré après 5 ans en 1976, avec 18 mois de "sursis", il s'est aussitôt engagé dans le combat de l'opposition communiste et dans la CHARTE 77, dont il est devenu le porte-parole officiel.

Petr Uhl explique : "Il soulignait toujours la nécessité de l'internationalisation de notre lutte — celle pour les droits de l'homme, mais aussi celle politique — et c'est pourquoi il a pris part aux contacts personnels avec les membres du Comité polonais pour l'autodéfense sociale (KOR) et il a été, à titre illégal, arrêté le 1er octobre 1978 dans les Monts des Géants près du sentier de l'amitié



Jan Patocka

tchécoslovaque-polonaise où les Polonais et les Tchécoslovaques peuvent se rencontrer librement. Au commissariat de police, après qu'il eut détruit un document, il a été brutalement battu et blessé par les agents de police (il en subit encore les conséquences aujourd'hui). Il s'est mis à se défendre contre ces procédés illégitimes. Pour un seul geste de défense, il était de nouveau battu et on l'a accusé 'd'attaque contre agent public'."

La CHARTE 77 a lancé une campagne pour sa libération. C'est à ce titre qu'elle a envoyé, avec la signature de SABATA, l'appel au Congrès du PCF que nous reproduisons ci-dessous :

L'appel de la Charte 77 au PCF

«Chères déléguées, chers délégués,

La Charte 77 n'est pas un regroupement oppositionnel, ni un groupe politiquement homogène.



Vaclav Havel

Il y a parmi nous des hommes d'opinions très différentes, communistes inclus. Nous sommes une libre association de citoyens qui ont décidé de s'efforcer d'agir pour l'application et le respect des droits de l'homme, droits civiques et sociaux, inscrits dans la Constitution tchécoslovaque, et reconnus par les conventions internationales et l'Acte final de la Conférence d'Helsinki.

Au moment où se tient votre congrès, il y a en Tchécoslovaquie, dont les représentants proclament leurs idéaux communistes, des milliers de citoyens qui sont, avec leur famille, exposés à la répression policière et judiciaire, aux interdictions professionnelles, aux interdictions de poursuivre des études, et à toutes sortes d'autres persécutions uniquement parce qu'ils s'obstinent à exiger le res-

pect de leur droit garanti par la loi ou tout simplement expriment librement leurs opinions. Un certain nombre de citoyens tchécoslovaques ont été en fin de compte condamnés à des peines de prison uniquement parce qu'ils ont adressé aux administrations tchécoslovaques compétentes des lettres privées contenant des réclamations ou des critiques.

Nous voudrions attirer tout particulièrement votre attention sur les cas concrets de quelques citoyens innocents qui sont en prison en Tchécoslovaquie ou qui sont poursuivis finalement peut-être surtout parce qu'ils ont été pendant de longues années membres et hauts dirigeants du Parti communiste. Jaroslav SABATA, porte-parole de la Charte 77, ancien membre du PCT vous est suffisamment connu. Il est en ce moment emprisonné et sa peine doit être ces jours-ci prolongée de 18 mois encore, qu'il n'a pas purgés (suite à sa précédente condamnation politique à 6 ans et demi). Le docteur Josef DANISZ qui, en tant qu'avocat, a défendu avec courage et opiniâtreté Sabata, a été exclu du barreau. Il est actuellement accusé, en rapport avec la défense qu'il assurait, d'avoir outragé un représentant de l'autorité publique — ce qui peut lui valoir une année de prison. Le journaliste tchécoslovaque Jiri LEDERER, bien connu, se trouve déjà en prison depuis 3 ans pour avoir fait passer à l'étranger des oeuvres littéraires d'auteurs tchécoslovaques. Contre Ladislav LIS, permanent durant de longues années aux Jeunesses communistes et au parti, à cause de sa participation à la

Charte 77 et au Comité des personnes injustement poursuivies, on a fabriqué des accusations artificielles, y compris celle de faux témoignages (en ce qui concerne des actes illégaux de fonctionnaires de la sûreté). Il risque 3 ans de prison et il a déjà fait deux mois de détention.

A plusieurs reprises, vous vous êtes déjà prononcés sur l'idée que socialisme et libertés étaient indissociables.

Pour ces raisons, nous vous prions de prendre position contre la continuation et l'extension de la répression illégale contre les citoyens tchécoslovaques qui pensent librement. Nous apprécierons tout particulièrement que votre congrès se solidarise publiquement avec ces quatre citoyens illégalement poursuivis, dont trois sont vos camarades, sur lesquels nous avons attiré ici votre attention.

Nous vous saluons et vous souhaitons un congrès fructueux.

Prague le 5 mai 1979

Dr Vaclav Benda,
porte-parole de la Charte 77
Jiri Dienstbier,
porte-parole de la Charte 77
Zdena Tominova,
porte-parole de la Charte 77
Dr Jaroslav Sabata,
porte-parole de la Charte 77 »

On peut écrire à Sabata

Jaroslav SABATA, PS 62
Veznice Vysetrovaci Vazba
Hradec Krlove / Tchécoslovaquie

On peut écrire à Me Danisz

Me DANISZ
Vaclavské Namesti 41
PRAHA 1 / Tchécoslovaquie

Les droits de la défense bafoués !

Maître DANISZ, avocat du barreau de Prague, défenseur de Jaroslav SABATA, a été rayé du barreau, "avec l'accord de la section syndicale", au 30 juin prochain !

L'Association des avocats tchèques lui a en effet notifié ce qui suit : "Le comité de l'association a décidé conformément au paragraphe 3 alinéa 1 a de la loi 18 1975 de mettre fin à votre appartenance à cette association. Il a été en effet établi qu'outrepasant l'aide légale, vous avez agi d'une manière contradictoire avec les droits et les devoirs d'un avocat."

Il faut savoir qu'en ce pays, les articles en question stipulent qu'un avocat doit non seulement défendre son client mais en outre l'éduquer à la "légalité socialiste"... ! Or Maître DANISZ est l'un des rares avocats du barreau de Prague à remplir scrupuleusement cet alinéa... en défendant spécialement les signataires de la CHARTE 77 contre les violations de la légalité.

C'est à cause de ce courageux travail que le régime le poursuit. Non seulement il est exclu du barreau, mais il lui est reproché d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions, exigé la comparaison d'un policier pour coups et blessures. "Outrage à un agent public"... avec donc menace d'emprisonnement à la clé !

Des avocats genevois ont pris en main ce dossier. Prenez contact avec : Maître MOUTINOT, c/o ASLOCA, 20 Promenade Saint-Antoine, 1204 GENEVE.